

Analyse des votations fédérales du 4 décembre 1988

| <i>Initiatives</i> | <i>Résultats</i> | |
|--|-------------------|---------------------|
| | Oui | Non |
| Initiative populaire «Pour la réduction de la durée du travail» | 768'821 34,2 % | 1'476'057 65,8 % |
| Initiative populaire «Pour la limitation de l'immigration» | 732'021 32,7 % | 1'506'468 67,3 % |
| Initiative populaire «ville-campagne contre la spéculation foncière» | 685'861 30,8 % | 1'544'205 69,2 % |
| <i>Participation</i> | 52,7 % | |

Table des matières

Page

| | |
|--|----|
| Introduction | 3 |
| 1. La participation | 4 |
| 1.1 Répartition de la participation et mobilisation | 4 |
| 1.2 Composition des votant-e-s | 5 |
| 1.3 Intérêt et modes d'information par initiative | 10 |
| 2. Initiative populaire «Pour la réduction de la durée du travail» | 13 |
| 2.1 Points conflictuels - Comportement de vote par groupes caractéristiques | 13 |
| 2.2 Motivations - Motivation et argumentation | 18 |
| 2.3 La question de la durée du travail et la démocratie directe - Commentaires | 20 |
| 3. Initiative populaire «Pour la limitation de l'immigration» | 23 |
| 3.1 Points conflictuels - Comportement de vote par groupes caractéristiques | 26 |
| 3.2 Points de vue - Motivations énoncées spontanément | 27 |
| 3.3 La question des étrangers et la démocratie directe - Commentaires | 28 |
| 4. Initiative populaire «Ville-campagne contre la spéculation foncière» | 30 |
| 4.1 Points conflictuels - Comportement de vote par groupes caractéristiques | 33 |
| 4.2 Points de vue - Motivations énoncées spontanément | 34 |
| 4.3 Les locataires - un groupe politique homogène? | 36 |
| 5. Des favoris sans aucune chance? Commentaires à propos des chances de succès des initiatives | 37 |
| 5.1 Données du schéma conflictuel | 39 |
| 5.2 Un test empirique | 39 |
| 5.3 La formule du succès pour les initiatives | 41 |
| 6. Fiche de méthodologie | 44 |
| 6.1 Concept de recherche | 44 |
| 6.2 L'échantillonnage | 46 |
| 6.3 L'analyse des données | 48 |
| 6.4 Exigences minimales concernant les pronostics avant des votations | 48 |
| Récapitulation des principaux résultats | 50 |

Tableau 1 Résultats réels des votations

| Région | Comportement de vote selon initiative | | Init. Ville- campagne % Non | Participation % |
|----------|---------------------------------------|-------------------|-----------------------------------|--------------------|
| | semaine de 40 h % Non | Init. AN % Non | | |
| CH | 65,8 | 67,3 | 69,2 | 52,7 |
| ZH | 63,2 | 63,8 | 65,9 | 54,8 |
| BE | 68,7 | 65,2 | 66,0 | 50,0 |
| LU | 73,4 | 70,5 | 69,4 | 52,7 |
| UR | 71,9 | 69,5 | 73,3 | 45,5 |
| SZ | 77,5 | 69,6 | 81,0 | 51,0 |
| OW | 85,5 | 74,5 | 80,1 | 50,1 |
| NW | 81,6 | 72,5 | 77,9 | 53,9 |
| GL | 76,7 | 65,5 | 75,5 | 50,2 |
| ZG | 71,8 | 69,2 | 73,8 | 63,2 |
| FR | 61,7 | 66,5 | 67,1 | 51,7 |
| SO | 66,2 | 62,6 | 68,6 | 58,7 |
| BS | 54,2 | 66,0 | 55,1 | 52,7 |
| BL | 62,9 | 69,8 | 70,3 | 55,7 |
| SH | 65,6 | 72,1 | 67,8 | 72,1 |
| AR | 78,2 | 66,1 | 69,0 | 55,6 |
| AI | 89,6 | 73,9 | 84,5 | 57,5 |
| SG | 74,0 | 66,7 | 71,7 | 51,3 |
| GR | 75,9 | 77,0 | 78,3 | 47,0 |
| AG | 69,1 | 64,2 | 73,2 | 45,5 |
| TG | 75,7 | 64,6 | 74,4 | 56,1 |
| TI | 40,7 | 62,2 | 64,3 | 48,5 |
| VD | 62,6 | 73,5 | 69,1 | 50,0 |
| VS | 74,7 | 77,4 | 88,9 | 81,7 |
| NE | 54,3 | 66,4 | 59,1 | 49,3 |
| GE | 51,3 | 66,8 | 62,9 | 48,8 |
| JU | 43,9 | 71,1 | 62,6 | 49,4 |

Source: nos calculs sur la base de la presse du 5 décembre 1988

Introduction

Non! Non! Non!

Trois initiatives populaires, trois défaites et trois fois un peu plus de 30 pourcent de Oui, tel est le bilan des votations fédérales du 4 décembre 1988.

La question est réglée!

C'est ce qu'affirment la plupart des commentaires de la presse. La question est réglée par le *Non*.

Ce qui est *réglé*, c'est le fait que les initiatives ont peu de chance d'être acceptées. Un tiers de Oui constitue effectivement un succès moyen pour une initiative. Ce qui n'était pas réglé d'avance, c'est le processus qui a mené à ce résultat. *Nous l'analysons ainsi: chacune de ces trois initiatives représente un cas extrême de conflit, voire de consensus politisé. Nous tenons pour un hasard le fait que les deux formes de politisation aient conduit à des rapports de force comparables.* Nous utiliserons les méthodes traditionnelles et des méthodes innovatrices pour étayer ce jugement:

Premier point: La mobilisation et les études de cas des trois initiatives; elles ont été faites, pour l'essentiel, selon le schéma traditionnel des analyses VOX. En ce qui concerne la décision et les raisons conscientes l'étayant, nous analyserons les comportements et la logique des votant-e-s.

*Deuxième point: Un crédit du Fonds national Suisse de la recherche scientifique (FNP 21: «Diversité culturelle et identité nationale») nous a permis d'élargir la partie standard de manière à obtenir une idée plus spécifique des décisions des citoyen-ne-s. Pour ce rapport, un choix de comportements en matière de *formation de l'opinion* et une série de *valeurs politiques* ont été pris en considération. Nous avons bientôt 100 études de cas de décisions populaires à notre actif. Nous souhaitons nous aventurer à une étude de *généralités des décisions populaires* et dépasser le schéma habituel. Nous l'avons fait dans le chapitre intitulé «Favoris voués à l'échec?» qui traite des corrélations secondaires responsables des variations du nombre de suffrages.*

*Troisième point: En Suisse comme ailleurs, les sondages d'opinion politiques se multiplient. Les critiques à l'encontre de cet instrument aussi. Nous y répondons par une *fiche signalétique de méthodologie* annexée, expliquant le processus d'analyse. On nous demande de plus en plus fréquemment comment évaluer les «*pronostics*» des sondages d'opinion. Vous trouverez des points de repère sur le sujet à la fin de ce rapport.*

1) La participation

La participation aux votations du 4 décembre a été élevée. Cela ne tient pas à l'un ou l'autre des objets en soi, mais à la combinaison des trois objets d'importance moyenne du point de vue de leur impact mobilisateur, laquelle a entraîné une participation de 57% de votants. Cette mobilisation dépassant la moyenne a réduit l'habituel déficit représentatif des votant-e-s sans l'annuler pour autant.

1.1 Répartition de la participation et mobilisation

Cela étonne beaucoup à l'étranger, mais cela va de soi en Suisse : *la participation à la démocratie directe est faible*. Nous sommes habitués, en ce qui concerne précisément les votations sur des sujets particuliers, à la participation assurée d'une petite «élite de citoyen-ne-s», participation allant de 3 à 10. Les sciences politiques proposent diverses *interprétations* de l'abstentionnisme. Trois données peuvent être retenues :¹

- Des *interprétations institutionnelles* entrent en jeu lors de scrutins internationaux ayant leurs règles particulières. En situation de démocratie semi-directe, on considère que la raison de la participation de plus en plus faible réside dans le fait que les qualifications nécessaires sont de plus en plus élevées. On part du principe que trop exiger des citoyen-ne-s conduit inmanquablement à l'abstentionnisme politique.
- Les *interprétations portant sur la conscience individuelle* partent de signes d'éloignement politique chez les citoyen-ne-s. Dans une époque de haute conjoncture, les citoyennes et les citoyens se désintéressent de la politique ; que ce soit par déception devant la manière dont les affaires politiques sont menées ou dans la conscience qu'ont beaucoup de citoyen-ne-s de leur propre incompétence sur les sujets soumis à votation, le résultat de cet éloignement de la chose publique est l'abstentionnisme. De ce point de vue, seule une meilleure socialisation politique pourrait entraîner un changement.
- Les *interprétations portant sur le comportement* renvoient à la diminution du degré d'intérêt politique actif conventionnel par rapport à l'augmentation des activités politiques non conventionnelles. On suppose que les votant-e-s et les suffrages se reportent sur les manifestations, les boycottages et les grèves.

On retrouve derrière chacune de ces interprétations l'image d'une diminution de l'intérêt politique actif conventionnel à la démocratie. *Cependant, compte tenu de l'évolution actuelle, ce n'est plus la diminution de la participation électorale qui doit être interprétée, mais ses fluctuations*. Par conséquent, les analyses VOX tentent d'élaborer de nouvelles données d'analyse et d'interprétation.² On distingue de prime abord trois types de citoyen-ne-s :

1 Cf. L. Neidhart, J.P. Hoby : Die Ursachen der Stimmabstäniz in der Schweiz, Berne 1977 ; A. Riklin, R. Kley : Stimmabstäniz und direkte Demokratie, Berne et Stuttgart 1980 ; H.P. Kriesi et d.a., Politische Mobilisierung in der Schweiz (1945-1978), Diessenhofen 1981.

2 On trouve les premières données empiriques chez E. Gruner, H.P. Hertig (en collaboration avec A. Grossen) : Der Stimmbürger und die neue Politik, Berne et Stuttgart 1983.

- *Citoyen-ne-s votant régulièrement*: tout au plus un tiers des personnes ayant le droit de vote en constitue la base. Leurs motivations sont un intérêt général pour la politique ou le sens du devoir d'un bon citoyen et d'une bonne citoyenne.
- *Abstentionnistes réguliers*: un quart des personnes ayant le droit de vote n'en usent pas. Ce type de citoyen-ne-s ne peut être mobilisé par quelque mesure (contraignante) que ce soit ni par un débat particulièrement intéressant précédant les votations.
- *Citoyen-ne-s votant occasionnellement*: un vaste champ de 40 à 50 pourcent de personnes ayant le droit de vote qui en usent occasionnellement pour prendre position sur des questions politiques particulières; elles constituent le potentiel imprévisible de la démocratie directe. Ce sont ces citoyen-ne-s qui sont la principale source de fluctuations dans la pratique de la démocratie directe.

Un affinement de l'analyse de ces type s'est révélé utile pour la caractérisation des divers cas de mobilisation :

- *Personnes votant souvent* ne se distinguant des votants réguliers qu'«occasionnellement», en cas de maladie ou d'absence;
- *personnes votant sélectivement*, ayant leurs propres priorités face à la diversité des objets soumis à votation et qui ne sont mobilisées que pour les sujets les intéressant et
- *personnes votant rarement*, relativement apolitiques, et qui ne se déplacent que si le débat constitue un cas d'espèce.

52,7 pourcent des citoyen-ne-s ayant le droit de vote se sont exprimés le 4 décembre 1988 (voir le *tableau 1*). Si l'on excepte un cas de «participation extrême» comme lors de la votation sur l'initiative sur les étrangers dans les années 70, ce score constitue une participation relativement élevée. Dans les années 80, il n'a été dépassé qu'une fois, lors des votations combinées portant sur le service civil, la vignette autoroutière et la taxe poids lourds. Comme le montre le *tableau 2*, la corrélation statistique entre la disposition de la participation et la mobilisation est extraordinairement élevée ($\text{Chi}^2 = 0.00$, $\text{gamma} = 0.80$). On n'a cependant pas l'impression d'une participation supplémentaire spécifique; *dans l'ensemble, on peut partir d'une répartition «normale» des personnes votant occasionnellement*. Les personnes votant «souvent» ont été plus nombreuses, les personnes votant «rarement» moins nombreuses.

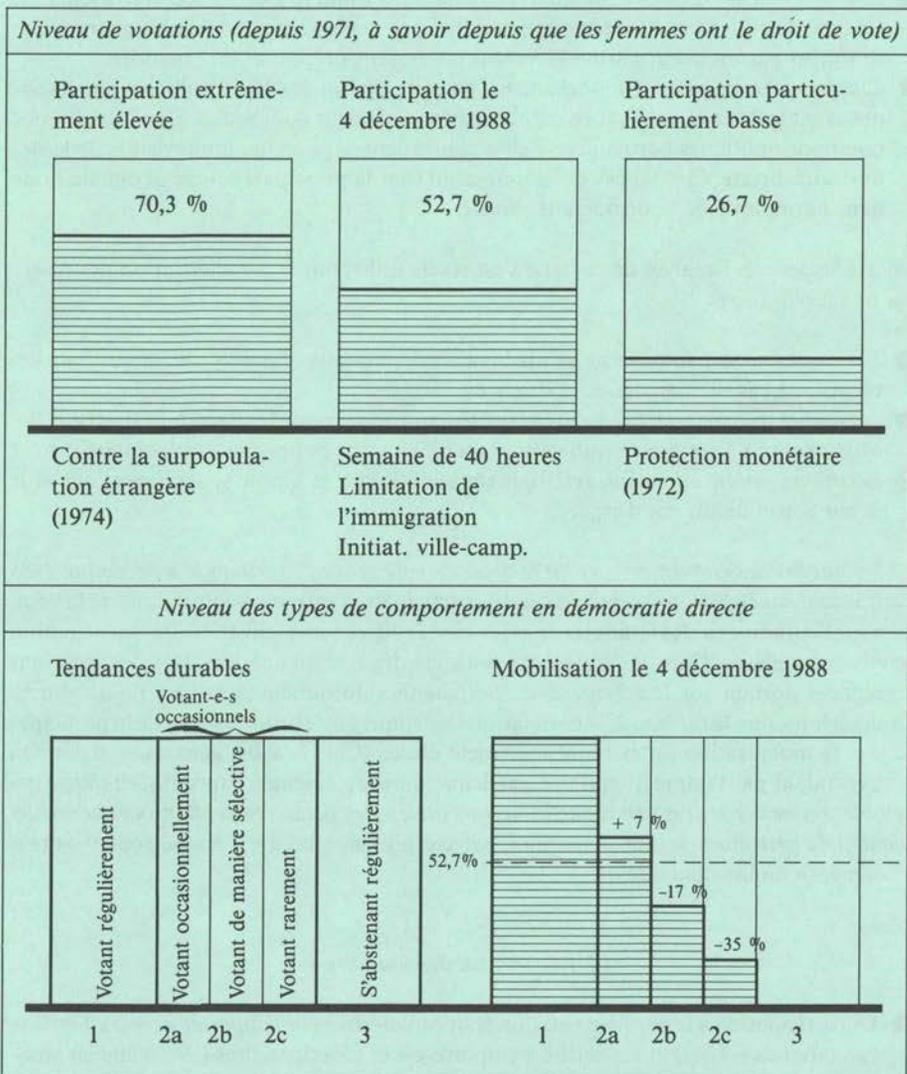
1.2 Répartition des votant-e-s

- La participation à la dernière votation était *caractérisée par l'appartenance à un milieu*. Les ouvriers (-12%) et les petit-e-s employé-e-s et fonctionnaires (-9%) étaient sous-représentés. Ce sont les catégories suivantes qui étaient représentées plus que de coutume: citoyen-ne-s occupant des postes de direction (cadres supérieurs), professions in-

3 Généralités chez: H.A. Asher et a.: *Political Participation*, Francfort s/le M. et New York 1984 ainsi que chez H.M. Uehlinger: *Politische Partizipation in der BRD*. Thèse, Zurich, Opladen 1988.

Tableau 2 :

Tableau schématique de la participation aux votations en général et le 4 décembre 1988



dépendantes, artisans (+6%) et (tout particulièrement) les paysans (+22%). L'image est sensiblement la même en ce qui concerne le niveau d'éducation: les personnes n'ayant eu aucune formation après la scolarité obligatoire ont été moins nombreuses à voter (-13%).

- La participation à la dernière votation était *caractérisée par l'âge et le sexe*. Les générations d'âge moyen et le troisième âge étaient sur-représentés (+4% et +5%). Le tableau est, ici aussi, similaire en ce qui concerne les hommes, quoique la différence de 10 points de pourcentage soit plus basse qu'on ne l'imagine.
- La relation entre la position sociale et l'intérêt politique est évidente. Les personnes ayant des enfants (+6%), les propriétaires (+8%) et les personnes installées depuis longtemps dans la localité où elles votent (+4%) ont voté au-delà de la norme habituelle. En revanche, les personnes seules se sont abstenues dans une plus grande mesure (-13%).
- *Les différences régionales* ressortent des résultats par canton. En généralisant, on peut affirmer que les citoyen-ne-s ont été plus concerné-e-s en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et que, le 4 décembre 1988, la participation n'a pas été, dans l'ensemble, plus élevée à la campagne qu'en ville.

La représentation des groupes sociaux doit rester descriptive. C'est l'appartenance à un parti, à une association ou à un groupe, voire l'information à laquelle on a eu accès, qui est déterminante pour la mobilisation (voir *tableau 3*):

- Plus *l'intégration à un parti politique* est forte, plus forte était la mobilisation. Les personnes membres d'un parti ont dépassé la moyenne de participation de 19 pourcent. Les sympathisant-e-s étaient même sur-représenté-e-s de 6 pourcent. Par contre, les personnes n'appartenant à aucun parti étaient de 8 pourcent en dessous de la moyenne habituelle de participation. La plus forte mobilisation se situe à la droite de l'éventail; les valeurs les plus élevées ont été obtenues par le PRD (+13%), le PLS (+11%), l'UDC (+10%) et le PDC (+8%). La valeur de participation obtenue par le PSS ne dépasse que de peu la moyenne. Les autres partis, en particulier les écologistes, modérés ou alternatifs (-16%) de même que l'extrême gauche ont obtenu une mobilisation en dessous de la moyenne. Il faut noter ici que ces données, de même que celles concernant l'AN, proviennent d'une étroite base de personnes interrogées et ne constituent qu'une simple tendance générale.
- La présente analyse permet également de déterminer la participation de *membres de groupes d'intérêts importants*. Ce sont les organisations pour la défense de l'environnement (+17%) qui obtiennent les meilleurs scores. Leurs membres ont été pratiquement aussi nombreux à voter que ceux des partis. Leur participation est supérieure à celle des membres d'organisations économiques. Il en résulte, comparativement, une mobilisation moyenne des syndiqué-e-s (+8%) et des associations de locataires (+3%).
- La corrélation entre la participation et *l'intérêt politique* est évidente, de même - encore que de façon moins marquée - qu'elle dérive de la confiance dans l'action du gouvernement. Ces deux facteurs démontrent l'importance fondamentale d'une intégration politique pour la participation à une consultation populaire. Plus cette intégration est forte, plus la participation active à la démocratie directe est grande.

Tableau 3 :

La participation aux votations du 4 décembre selon les groupes caractéristiques

| Groupes caractéristiques Catégorie | Ecart par rapport à la moyenne de participation (en points de pourcentage) | Chi ² | Gamma ^a |
|--|--|------------------|--------------------|
| <i>Caractéristiques personnelles :</i> | | | |
| ● Sexe | | | |
| - Hommes | | + 5 | 0.00 |
| - Femmes | - 5 | | 0.24 |
| ● Age | | | |
| - de 20 à 39 ans | - 6 | | 0.00 |
| - de 40 à 64 ans | | + 4 | (0.18) |
| - de 65 à 84 ans | | + 5 | |
| ● Formation | | | |
| - Scolarité obligatoire | - 13 | | 0.00 |
| - Ecoles profess. ou équiv. | | + 3 | (0.17) |
| - Collège, université | | + 2 | |
| ● Situation professionnelle | | | |
| - Total des salarié-e-s | | 1 | 0.00 |
| . Indépendant-e-s et cadres | | + 6 | |
| . Paysan-ne-s | | + 22 | |
| . Employé-e-s et fonctionnaires du niveau moyen | | + 0 | |
| . Autres employé-e-s et fonctionnaires | - 9 | | |
| . Ouvrières et ouvriers | - 12 | | |
| - Total des non-salarié-e-s | | 0 | |
| . En cours de formation | - 7 | | |
| . Travaillant dans le ménage | - 1 | | |
| . Retraité-e-s | | + 3 | |
| <i>Caractéristiques du ménage :</i> | | | |
| ● Structures | | | |
| - une personne | - 13 | | |
| - plusieurs personnes sans enfant | | + 1 | |
| - plusieurs personnes avec enfants | | + 6 | |
| ● Etat-civil | | | |
| - célibataire | - 9 | | 0.00 |
| - mariés | | + 7 | (0.07) |
| - divorcé-e-s, veuve ou veuf | - 12 | | |
| ● Logement | | | |
| - Propriétaire | | + 8 | 0.00 |
| - Locataire / Fermier | - 6 | | 0.32 |
| ● Sédentarité | | | |
| - moins de 5 ans dans la local. | - 14 | | 0.00 |
| - plus de 5 ans dans la local. | | + 4 | 0.38 |

Suite à la page suivante

| Groupes caractéristiques Catégorie | Ecart par rapport à la moyenne de participation (en points de pourcentage) | Chi ² | Gamma ^a |
|---|--|------------------|--------------------|
| <i>Caractéristiques régionales:</i> | | | |
| ● Régions linguistiques | | | |
| - Suisse alémanique | | + 0 | 0.00 |
| - Suisse romande | - 2 | (2 5) | — |
| - Suisse italienne | | | |
| ● Milieu | | | |
| - Grandes villes | - 2 | + 4 | 0.01 (0.10) |
| - Villes petites et moyennes | | + 0 | |
| - Milieu rural | | | |
| <i>Caractéristiques politiques des votants:</i> | | | |
| ● Sympathie pour un parti | | | |
| - Ne symp. pas pour un parti | | | |
| Total | - 8 | | |
| - Sympathisant d'un parti Total | | + 6 | 0.00 0.32 |
| . (AN/Vigilance) | | + 30 | 0.00 0.29 |
| . UDC | | + 10 | |
| . PLS | | + 11 | |
| . PRD | | + 13 | |
| . PDC | | + 8 | |
| . AdI/PEP | | + 3 | |
| . PES | - 16 | | |
| . PSS | | + 4 | |
| . (POCH/All. Verte/PdT) | - 16 | | |
| ● Appartenance à: | | | |
| - un parti politique | | + 19 | 0.00 0.60 |
| - organisations écologiques | | + 17 | 0.00 0.53 |
| - associations d'employés | | + 18 | 0.01 0.36 |
| - associations professionnelles | | + 15 | 0.00 0.50 |
| - syndicats | | + 8 | (0.27) — |
| - associations de citoyen-ne-s | | + 7 | (0.34) — |
| - associations de locataires | | + 3 | (0.74) — |
| - aucun de ces groupes | - 24 | | |
| ● Intérêt politique | | | |
| - élevé | | + 16 | 0.00 0.65 |
| - moyen | - 8 | | |
| - bas | - 12 | | |
| ● Confiance dans le gouverne- ment | | | |
| - élevée | | + 5 | 0.00 0.20 |
| - moyenne | - 8 | | |
| - basse | - 6 | | |
| Total (effectif) | | 52,7 % | |

a) Explication des mesures statistiques utilisées sous 6.3. Les valeurs entre parenthèses ne sont pas importantes du point de vue statistique. Les traits indiquent que le calcul de chiffres de mesure ne s'imposait pas.

Des déficits spécifiques selon les classes sociales, les différences d'âge, le sexe et l'intégration sociale, les caractéristiques et les particularités régionales en matière d'implication politique, constituent donc les caractéristiques des citoyen-ne-s actifs lors des votations du 4 décembre 1988. Ceci confirme, en fait, le profil connu de longue date. Dans l'ensemble, la mobilisation supplémentaire ne se répartit pas sur des groupes caractéristiques – éventuellement à l'exception des paysans –. La participation au dessus de la moyenne des propriétaires est évidemment normale. Mais on n'a pas constaté de mobilisation exemplaire de la part des syndicats et des associations de locataires. On peut dire, en simplifiant, en guise de conclusion, que la forte mobilisation n'a pas compensé le déficit représentatif, tout au plus équilibré la vue d'ensemble.

1.3 Intérêt et sources d'information par objet

Nous terminerons le chapitre sur la participation par une question ayant trait à la spécificité des objets : quelle a été l'initiative responsable de la participation élevée ? Laquelle a intéressé le plus de gens ? Laquelle demandait le plus de compétence ? De quelle manière les votant-e-s se sont-ils informés auparavant ou comment se sont-ils formé une opinion ?

Lors de votations combinées (multipack), c'est généralement un des objets de la votation qui entraîne une mobilisation particulière. Pour déterminer lequel a joué ce rôle de locomotive, il suffit de se baser sur l'intérêt personnel des votant-e-s et le degré de facilité de la décision. La votation du 4 décembre est particulière (voir le *tableau 4*) car l'intérêt n'est dominant pour aucun des objets en question. En ce qui concerne la *difficulté de prendre une décision*, c'est l'initiative ville-campagne qui a été plutôt source d'embarras, la décision étant considérée comme «difficile». Pour les deux autres, la décision était qualifiée de «facile». Ceci est confirmé par l'examen selon la répartition des types de comportement : les citoyen-ne-s votant régulièrement sont celles et ceux que l'initiative ville-campagne intéressait le plus ; les votant-e-s occasionnel-le-s étaient plus concernés par les deux autres objets. Cette corrélation est d'autant plus forte quand les enquêt-e-s sont des votant-e-s très occasionnels. Pourtant les différences se maintiennent dans d'étroites limites : les points communs des trois objets par rapport à la mobilisation qu'ils ont provoquée sont plus forts que les différences.

Nous avons utilisé pour la première fois les questions concernant *l'attention portée aux médias* et la *fréquence des discussions* lors des dernières élections au Conseil national.⁴ Il en résulte que les médias exercent une influence nettement dominante sur la formation de l'opinion ; les médias non spécifiques pour des élections (presse écrite, télévision, radio) devançant nettement les publications réalisées à cette occasion (annonces, imprimés et affiches). Les valeurs relativement basses de la discussion, que ce soit en famille, entre ami-e-s, au travail ou dans les associations nous ont conduit à la conclusion qu'on pourrait remplir des pages et des pages de «silences complets». Il n'est pas encore possible de généraliser ni de confirmer ou d'infirmier que la même absence de discussion précède les *votations fédérales* ; toutefois des variations très nettes ont été enregistrées lors des votations du 4 décembre (voir le *tableau 5*).

4 C. Longchamp : Analyse des élections au Conseil national 1987, Numéro spécial VOX, GfS et FSP, Zurich 1988.

Tableau 4 :

Implication personnelle et facilité de décision selon les objets

| Objet | Implication 'élevée' ^a | | Décision 'assez facile' ^c | |
|-----------------------------|-----------------------------------|--------------------|--------------------------------------|---------------------|
| | en % des votants | Degré ^b | en % des votants | Degré ^c |
| ● Semaine de 40 heures | 20 | moyenne | 72 | facile |
| ● Initiative AN | 21 | moyenne | 70 | facile |
| ● Initiative ville-campagne | 22 | moyenne | 55 | moyennem. difficile |

| Objet | Implication 'élevée' ^a | | Vsél. en % | Vrar. en % |
|-----------------------------|-----------------------------------|------------|---------------|---------------|
| | VR ^d en % | VS en % | | |
| ● Semaine de 40 heures | 24 | 20 | 24 | 31 |
| ● Initiative AN | 26 | 22 | 27 | 27 |
| ● Initiative ville-campagne | 29 | 24 | 22 | 25 |

Remarques :

- échelle de 10 points possible, ainsi que « pas d'explication », implication élevée aux niveau 8, 9 et 10
- Valeur maximale pour toutes les votations sur un objet précis analysées : 40% (solution des délais) ; valeur minimale : 5% (nouvelle répartition des tâches à l'école primaire). Degrés de 'très élevé' à 'très bas' (7 degrés).
- Valeur maximale pour toutes les votations sur un objet précis analysées : 83% (12 dimanches sans voiture) ; valeur minimale : 32% 'plutôt faible' (arrê sur la conjoncture). Degrés de 'plutôt faible' jusqu'à 'très élevé' (7 degrés).
- VR = votant régulièrement. VS = votant souvent, Vsél. = votant sélectivement et Vrar. = votant rarement.

- *Les médias publiés pour la circonstance* ont eu, pour les votations du 4 décembre, une portée beaucoup moins grande que lors d'élections. 24 pourcent seulement des votants indiquent avoir cherché des informations par les annonces ; lors des élections de 1987 le pourcentage était plus que du double. La différence est encore plus nette en ce qui concerne les imprimés des comités ou des partis ; les affiches (7 pourcent) n'ont pratiquement aucune valeur sur le plan de l'information.
- « *Les explications du Conseil fédéral* » sont plus consultées que les médias spécifiques : 29 pourcent de citoyen-ne-s y ont puisé leurs informations sur les objets de la votation et sur les points de vue des différents camps.
- En revanche, l'importance des *médias non spécifiques* se confirme : dans ce cas-là, la télévision est en tête - de justesse - (59%), suivie en deuxième position par les journaux (55%) et la radio vient nettement en queue (36%) en tant que source d'information.

Un quart seulement des votant-e-s ne s'est entretenu du sujet avec personne (élections de 1987 : 55%). Les autres se sont formé une opinion en discutant en famille (57-59%) avec des ami-e-s (34-35%) ; cette proportion est relativement élevée (élections de 1987 : famille

Tableau 5:**Usage des médias - discussions avant des votations ou des élections**

| Organe d'information votations | Elections du 4.12.1988 ^a | | Elections du Conseil national du 18.10.1987 | |
|--|--|---|---|--|
| | Usage en % | | Usage en % | |
| (U = votant-e-s. Plusieurs réponses possibles) | | | | |
| ● <i>Médias habituels:</i> | | | | |
| - Télévision | 59 | < | 72 | |
| - Journaux | 55 | < | 73 | |
| - Radio | 36 | < | 60 | |
| ● <i>Médias spécialisés, officiel:</i> | | | | |
| - Explications du Conseil fédéral | 29 | — | — | |
| ● <i>Médias spécialisés, comités:</i> | | | | |
| - Annonces | 24 | < | 52 | |
| - Imprimés | 17 | < | 50 | |
| - Affiches | 7 | < | 31 | |
| Discussions | Votations 4.12.1988 | | Elections au Cons. nat. 18.10.1987 | |
| | Participation en % | | Participation en % | |
| | (U = votant-e-s. Plusieurs réponses possibles) | | | |
| - en famille | 58 | > | 39 | |
| - avec des ami-e-s | 35 | > | 18 | |
| - au travail | 19 | > | 9 | |
| - dans les associations | 7 | > | 4 | |
| - pas de discussion | 27 | < | 55 | |

a) Les variations entre les votations étant minimes, nous ne donnons que les valeurs moyennes pour les 3 objets de celles du 4 décembre 1988.

39%, ami-e-s 18%). Notre dernière relativisation reste cependant valable: même lorsqu'il s'agit d'une initiative sur la semaine de 40 heures, le lieu de travail (9%) et les associations (7%) n'ont qu'une importance minime dans la discussion politique. Ceci nous amène à deux constatations:

- *1ère constatation:* dans notre société médiatisée, lors de votations fédérales, ce sont les médias qui jouent un rôle prépondérant en matière d'information, et ce plus fortement encore lors d'élections. Ceci découle du fait que les élections se font sur des données préétablies ce qui réduit la difficulté de décision. Dans ce cas-là, on utilise les médias pour connaître les connotations.
- *2ème constatation:* les votations sur des objets variants exigent plus de discussions pour se former une opinion. La sphère privée joue ici un rôle manifestement dominant. Le lieu de travail et les associations, jadis lieux classiques de formation de l'opinion publique, ont perdu, auprès des interviewé-e-s leur rôle de politisation.

2) L'initiative populaire «pour la réduction de la durée du travail»

L'attitude des votant-e-s face à l'initiative pour la semaine de 40 heures – rejetée – se caractérise par une polarisation gauche/droite, une cohésion très conditionnelle chez les salarié-e-s, quasiment pas de solidarité de la part des non-salarié-e-s et des attitudes spécifiquement régionales en ce qui concerne l'évaluation du travail. Les motivations de refus des personnes qui ont voté Non à la réduction de la durée du travail sont de nature économique, sociale et personnelle, et la critique à l'égard du procédé des syndicats en ce qui concerne cette initiative. Les personnes qui ont voté Oui ont des motivations individualistes ou relevant d'une idéologie de gauche. On retrouve ici le schéma de conflit habituel à toutes les votations concernant le travail. On peut s'étonner de le retrouver plus ou moins constant pour toutes les variantes proposées en matière de réduction de la durée du travail – et à quelque époque que ce soit !

«L'initiative populaire 'pour la réduction de la durée du travail' a pour but d'abaisser par étapes la durée du travail, dans un premier temps jusqu'à 40 heures par semaine. Le Conseil fédéral et le Parlement rejettent l'initiative. Le temps de travail doit continuer à être fixé selon une méthode éprouvée, c'est-à-dire par des négociations entre employeurs et employés, ce qui permet de tenir compte des conditions différentes selon les secteurs et les régions.» C'est ainsi que les autorités présentent, en résumé, l'initiative de l'Union syndicale suisse. Les votant-e-s ont eux aussi *rejeté nettement l'initiative*. Bien que la Suisse détienne presque le record européen en matière de durée du travail, la proposition de réduction de deux heures et demie en moyenne, échelonnée sur plusieurs années, n'a obtenu que 768'820 suffrages ; 1'476'057 voix se sont prononcées contre. Trois points doivent être évoqués ici :

- Le comportement de vote selon les groupes caractéristiques qui permet de déterminer les *points conflictuels* ;
- la *manière de penser* – l'idéologie – dans les deux camps induite par les motivations de la décision prise et des arguments qui l'ont étayée et
- les chances générales de la question de la *réduction de la durée du travail en démocratie directe*.

2.1 Les points conflictuels – le comportement de vote selon les catégories

34,2 pourcent de Oui constituent la norme pour une initiative. La comparaison entre les positions de force entre des groupes *sociaux ou politiques* sélectionnés fournissent des indications sur le profil des deux camps ; nous relèverons trois *points conflictuels* – selon nous dominants – (voir le *tableau 6*) :

1. *Polarisation partisane* : bien que les auteurs de l'initiative se soient efforcés d'effacer les délimitations partisans, l'initiative pour les 40 heures a entraîné une division marquée entre les partis. Le résultat du débat au niveau de l'élite politique s'est concrétisé par des mots d'ordre de la gauche et de la droite nettement opposés. La constitution des fronts – sans grandes divergences au niveau cantonal – se présente ainsi :

Tableau 6 :
Comportement de vote par catégorie pour la semaine de 40 heures

| Catégorie | Comportement de vote Oui en % (U = votant-e-s effectifs) | Chi ² | Gamma ^a |
|--|--|------------------|--------------------|
| <i>Caractéristiques politiques:</i> | | | |
| ● Sympathie partisane | | | |
| - (AN/Vigilance) | 43 | 0.00 | 0.69 |
| - UDC | 16 | | |
| - PRD / PLS | 14 | | |
| - CVP | 14 | | |
| - AdI/PEP | 29 | | |
| - PES | 74 | | |
| - PSS | 76 | | |
| - (POCH/Alliance verte/PdT) | 88 | | |
| - sans parti | 32 | | |
| ● Appartenance à une association | | | |
| - Syndicat (USS ou CSC par ex.) | 55 | 0.00 | 0.45 |
| - Associations d'employé-e-s (SSEC p.ex.) | 40 | (0.30) | — |
| - Associations professionnelles (USAM ou FSA par ex.) | 27 | (0.08) | — |
| ● Tendance gauche/droite | | | |
| (- tout à fait à droite) | 20 | 0.00 | 0.57 |
| - à droite | 19 | | |
| - au centre | 24 | | |
| - à gauche | 55 | | |
| (- tout à fait à gauche) | 85 | | |
| ● Tendance post-matérialiste | | | |
| - valeurs purement matérialistes | 18 | 0.00 | 0.54 |
| - valeurs mixtes | 26 | | |
| - valeurs purement post-matérialistes | 55 | | |
| ● Comportement de vote | | | |
| - votant régulièrement | 34 | (0.47) | — |
| - votant occasionnellement | 35 | | |
| . votant souvent | 38 | | |
| . votant sélectivement | 28 | | |
| . votant rarement | 32 | | |
| <i>Caractéristiques sociales:</i> | | | |
| ● Sexe | | | |
| - hommes | 34 | (0.87) | — |
| - femmes | 34 | | |
| ● Age | | | |
| - de 20 à 39 ans | 41 | 0.00 | 0.26 |
| - de 40 à 64 ans | 33 | | |
| - de 65 à 84 ans | 23 | | |
| ● Niveau d'éducation | | | |
| - Scolarité obligatoire | 27 | (0.08) | — |
| - Ecoles professionnelles ou équival. | 33 | | |
| - Collège, université | 41 | | |

Suite page suivante

| Catégorie | Comportement de vote Oui en % (U = votant-e-s effectifs) | Chi ² | Gamma ^a |
|--|--|------------------|--------------------|
| ● Situation professionnelle | | | |
| - Salarié-e-s total | 36 | 0.00 | (0.12) |
| - Partiellement salarié-e-s | 39 | | |
| . Indépendants, cadres | 25 | | |
| . Paysan-ne-s | 0 | | |
| . Employé-e-s et fonctionnaires du niveau moyen | 49 | | |
| . Autres employé-e-s et fonction. | 40 | | |
| . Ouvrières et ouvriers | 48 | | |
| - Non-salarié-e-s Total | 32 | 0.00 | 0.31 |
| . En cours de formation | 53 | | |
| . Travaillant dans le ménage | 34 | | |
| . Retraité-e-s | 26 | | |
| <i>Caractéristiques du ménage:</i> | | | |
| ● Structures | | | |
| - une personne | 34 | (0.31) | — |
| - plusieurs personnes sans enfant | 37 | | |
| - plusieurs personnes avec enfants | 30 | | |
| ● Propriété | | | |
| - Propriétaire | 23 | 0.00 | 0.48 |
| - Locataire / fermier | 44 | | |
| ● Sédentarité | | | |
| - moins de 5 ans dans la localité | 46 | 0.00 | 0.32 |
| - plus de 5 ans dans la localité | 31 | | |
| <i>Caractéristiques régionales:</i> | | | |
| ● Linguistiques | | | |
| - Suisse alémanique | 30 | 0.00 | — |
| - Suisse romande | 41 | | |
| (- Suisse italienne) | 60 | | |
| ● Milieu | | | |
| - Grandes villes | 40 | 0.00 | 0.25 |
| - Petites ou moyennes agglomérations | 40 | | |
| - Milieu rural | 26 | | |

a) Explications des mesures utilisées : voir 6.3. Les valeurs entre parenthèses ne sont pas, statistiquement parlant, significatives. Les traits indiquent que le calcul de mesures statistiques ne s'imposait pas.

- *Contre*: PRD, PDC, UDC, PLS, PEP; Union centrale des associations patronales suisses; Vorort; Union suisse des arts et métiers, Union suisse des paysans, Fédération suisse du tourisme, Redressement national;
- *liberté de vote*: AdI, AN, PA; Association suisse des employé-e-s;
- *pour*: PSS, PES, POCH, Alliance Verte, PdT; Union syndicale suisse, Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, Union suisse des syndicats autonomes.

Cette polarisation s'est reportée sur les membres des partis; la cohésion a été élevée tant à gauche qu'à droite: dans les *partis bourgeois*, une majorité de 84 à 86 pourcent a respecté le mot d'ordre national. Chez les *socialistes et les écologistes* trois sur quatre des membres ont voté conformément à la recommandation du parti. Dans la mesure où les chiffres sont fiables, la cohésion de l'extrême gauche a été plus forte encore. Selon leur propre évaluation, gauche et droite confirment la même tendance. Les oppositions étaient pratiquement exemplaires. Aucun des deux camps ne disposant seul d'une majorité de voix dans la population suisse, ce sont les citoyen-ne-s se situant au centre ainsi que celles et ceux n'appartenant à aucun parti qui font pencher la balance; *en ce qui concerne la semaine de 40 heures ils étaient manifestement dans le camp des Non.*

2. *Intérêt et solidarité*: La semaine de 40 heures présente des inconvénients pour les entrepreneurs, les professions indépendantes et les paysans: elle est avantageuse pour les ouvrières et les ouvriers, les employé-e-s et les fonctionnaires. Ces groupes ont voté en fonction de leurs intérêts; nous avons établi une part de Non de 75% (indépendants et cadres supérieurs) voire de 100% (paysans). En revanche, la cohésion est moins grande chez les salarié-e-s: ce groupe est réparti en deux camps de force égale (52% de Non). Dans le groupe des employé-e-s nous avons établi une situation similaire (51% de Non des situations moyennes, 60% des situations inférieures). Du côté des syndiqué-e-s (USS, CSC) on trouve une majorité favorable qui reste cependant relative (55% de Oui); on peut considérer qu'elle représente l'avant-garde légèrement progressiste des ouvrières et des ouvriers, ce qui n'est plus du tout le cas pour les organisations d'employé-e-s: leur part de Non (60%) est même légèrement supérieure à celle de l'ensemble des employé-e-s. Cela peut se comprendre par rapport à la situation personnelle: l'initiative présentait un moindre intérêt pour celles et ceux qui bénéficient déjà de la semaine de 40 heures. La *solidarité* a été nettement limitée: les votant-e-s retraités qui utilisent lors d'initiatives concernant l'AVS l'argument de la solidarité, «le contrat entre les générations» ont rejeté la semaine de 40 heures dans une plus forte proportion que la moyenne nationale (76% de Non); chez les ménagères, le rejet était exactement de 66%. La spécificité de la réponse se reflète également dans l'appartenance à un milieu, selon que l'on est ou non propriétaire: locataires et propriétaires se distinguaient de façon significative par le Oui et le Non à la semaine de 40 heures.

3. *L'échelle des valeurs*: L'analyse à partir du milieu recoupe d'autres caractéristiques. Il y a une certaine *échelle des valeurs* à la base de l'adhésion à la semaine de 40 heures. On trouve la plus forte proportion de Oui chez les post-matérialistes, une majorité positive se dégage chez les syndicalistes (55%). Il y a concordance dans la proportion de Oui au-delà de la moyenne chez les votant-e-s interviewés dans les grandes villes, chez les jeunes générations et les citoyen-n-e-s d'un niveau de formation supérieur. L'écart qui découle des diffé-

Tableau 7:
Semaine de 40 heures: Motivations énoncées spontanément

| Motivation du Oui et du Non | Non / Oui en % énoncés | Votant-e-s en % des interviewé-e-s |
|---|---------------------------|--|
| <i>Ayant voté Non</i> | | |
| ● Motivations «contre» indifférenciées | 27 | 17 |
| ● Conséquences économiques négatives (prospérité menacée, inflation) | 31 | 20 |
| ● Conséquences sociales négatives (par ex. nouveaux problèmes de loisirs) | 7 | 5 |
| ● Conséquences individuelles négatives (par. ex. davantage de stress, d'heures supplémentaires, de travail au noir) | 7 | 5 |
| ● Questions de procédure (par ex. contre l'institutionnalisation, l'inscription dans la loi) | 18 | 12 |
| ● Souhait d'alternatives (par ex. augmentation de salaire ou davantage de vacances) | 3 | 2 |
| ● Bénéficiaire déjà de la semaine de 40 heures | 2 | 1 |
| ● Mots d'ordre, recommandation de vote du Gouvernement | 0 | 0 |
| ● Autres motivations «contre» diffuses | 5 | 3 |
| ● Pas d'explication | — | 1 |
| | 100 | 66 |
| <i>Ayant voté Oui</i> | | |
| ● Motivations «pour» indifférenciées | 17 | 6 |
| ● Conséquences individuelles positives (par ex. «amélioration de la qualité de la vie» ou «moins de stress») | 44 | 15 |
| ● Redistribution (par ex. «élimination des écarts entre les secteurs» ou «participation au progrès social») | 24 | 8 |
| ● On peut obtenir les 40 heures | 7 | 2 |
| ● Mots d'ordre, recommandation de vote du Gouvernement | 1 | 0 |
| ● Autres motivations «pour» diffuses | 6 | 2 |
| ● Pas d'explication | — | 1 |
| | 100 | 34 |
| Total | 100 | 100 |

rences *régionales* n'est pas négligeable non plus. Il convient ici de relever les spécificités culturelles des régions linguistiques dans l'attitude face au travail: la tendance à accepter l'initiative sur la réduction de la durée du travail a été plus forte en Suisse italienne qu'en Suisse romande et la proportion de Oui a été plus élevée en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.

2.2 Les façons de penser – les motivations et les arguments dans les deux camps

Nous donnerons maintenant la parole aux intéressés : d'une manière active par le *test de motivation* (voir le tableau 7) et passive par le *test d'argumentation* (voir le tableau 8).

1. *Ayant voté Non* : trois schémas de motivation apparaissent importants chez celles et ceux qui ont rejeté l'initiative : des motivations d'ordre général, spécifiques à l'égard de la réduction de la durée du travail et critiques par rapport au procédé de lancement de l'initiative :

- de même que la formation de l'opinion a été fortement polarisée, les premiers arguments avancés sont des *généralités rhétoriques* : un quart environ des citoyen-ne-s ayant voté Non explique sa position par une rhétorique simple ; ils / elles étaient « tout simplement contre », parce que l'initiative n'était « pas bonne en soi », qu'elle « n'avait pas de sens » ou qu'elle « n'aurait rien apporté ».
- La discipline, le dévouement et le rendement sont des valeurs encore largement répandues dans le monde suisse du travail. La conviction que c'est à nous-mêmes que nous devons notre prospérité actuelle, aussi. Les personnes situant ainsi le travail dans leur échelle de valeurs ne conçoivent pas la réduction de la durée du travail comme une chance mais comme une menace. De fait, ce sont les *réactions de défense* qui ont dominé. Nous en avons rencontré trois variantes : les *motivations d'ordre économique*, partant généralement du niveau de vie atteint ou des préjudices qui auraient découlé de la semaine de 40 heures ; on avance ici que la réduction de la durée du travail augmenterait le coût de production, ce qui provoquerait l'inflation (31 %). Les *motivations d'ordre social* portent sur de nouveaux problèmes de loisirs. Les opposant-e-s craignent que le temps gagné ne soit pas utilisé de manière positive mais entraîne, au contraire, de nouvelles charges pour la collectivité (7 %). En fin de compte, on évoque également des retombées négatives sur le plan *individuel* : « rythme de travail accéléré », « davantage de stress ou d'heures supplémentaires » comme conséquence directe de la réduction de la durée du travail (7 %).
- Le troisième groupe central de motivations du Non ne porte pas contre la réduction de la durée du travail en soi, mais sur les intentions de l'initiative, les *raisons de son lancement* (18 %). Pour ces opposant-e-s, la réglementation légale de la durée du travail serait une atteinte inadmissible au système de partenariat social ; les contrats collectifs garantissent la flexibilité, les solutions adaptées aux différents secteurs et aux besoins des régions, argumentation constituant une réponse typique. Par contre, la question « davantage de salaire ou d'autres variantes de la réduction de la durée du travail » ne jouait aucun rôle, du moins sur la base de notre analyse de motivation.

Le *test d'argumentation* fournit une indication supplémentaire : les *arguments contre* l'initiative portent plus, en général, auprès de la population. A une exception près, la perte d'emplois imputée à la réduction de la durée du travail, ils sont tous soutenus par la majorité de la population : en règle générale, les majorités de Oui en résultent d'environ pour deux tiers. Il faut cependant souligner que ces arguments-là *sont fortement polarisés*, et dans une *mesure inhabituelle* dans les deux camps. Les variations de la tendance à l'acceptation sont de 50 pourcent, ce qui mène presque partout, chez les opposants, à une écrasante majorité de soutien.

Tableau 8 :
Semaine de 40 heures : Evaluation d'arguments importants

| Enoncé | | d'accord | pas d'accord | pas d'ex- plication |
|---|-----------------|------------------------------|--------------|------------------------|
| | | % (Pourcentage par ligne) | % | % |
| <i>Arguments «Contre»</i> | | | | |
| «Si l'on réduit la durée du travail, les heures supplémentaires et le travail au noir augmenteront.» | DV ^a | 67 | 28 | 5 |
| | VO | 33 | 64 | 3 |
| | VN | 82 | 13 | 5 |
| «La réduction de la durée du travail augmentera les coûts de production. Conséquence: l'augmentation du coût de la vie.» | DV | 67 | 29 | 4 |
| | VO | 32 | 66 | 2 |
| | VN | 84 | 12 | 4 |
| «La réduction de la durée quotidienne du travail augmentera le stress. Il faudra produire autant en moins de temps.» | DV | 62 | 32 | 6 |
| | VO | 29 | 63 | 8 |
| | VN | 78 | 18 | 3 |
| «Nous n'avons pas besoin de loi sur la durée du travail. Les contrats collectifs sont mieux à même de tenir compte des besoins des entreprises et des différents secteurs.» | DV | 61 | 33 | 6 |
| | VO | 24 | 69 | 7 |
| | VN | 82 | 15 | 4 |
| «La réduction de la durée du travail est une menace pour l'économie et pour la sécurité de l'emploi.» | DV | 42 | 51 | 7 |
| | VO | 8 | 88 | 4 |
| | VN | 60 | 33 | 7 |
| <i>Arguments «Pour»</i> | | | | |
| «Une journée de travail plus courte laisse du temps libre, pour soi-même, pour la famille et les ami-e-s.» | DV | 62 | 33 | 5 |
| | VO | 88 | 9 | 3 |
| | VN | 49 | 45 | 6 |
| «Les différences de la durée hebdomadaire du travail entre les professions est injuste. La durée maximale devrait être la même pour tous.» | DV | 49 | 45 | 6 |
| | VO | 80 | 18 | 2 |
| | VN | 32 | 63 | 5 |
| «Les employé-e-s se plaignent constamment d'être stressés. Une réduction de la durée quotidienne du travail leur permettrait de reprendre des forces.» | DV | 37 | 58 | 5 |
| | VO | 74 | 24 | 2 |
| | VN | 18 | 77 | 5 |
| «La réduction de la durée du travail facilite une nouvelle répartition des tâches de l'homme et de la femme.» | DV | 36 | 51 | 13 |
| | VO | 64 | 27 | 9 |
| | VN | 25 | 61 | 14 |
| «L'augmentation des prestations des employé-e-s doit être compensée par la réduction de la durée du travail.» | DV | 35 | 44 | 21 |
| | VO | 48 | 31 | 21 |
| | VN | 29 | 54 | 17 |

a) DV : ayant le droit de vote. Total; VO : ayant voté Oui pour la semaine de 40 heures; VN : ayant voté Non pour la semaine de 40 heures.

2. *Ayant voté Oui*: les motivations du groupe perdant sont, elles aussi, basées sur trois raisons principales :

- Les conséquences positives de la semaine de 40 heures correspondent à la tendance croissante de la société à l'*individualisme*. On cite ici les slogans favorisés de la campagne «Pre-nons le temps de vivre», «Travailler, volontiers ! Mais sans exagérer». A l'inverse des opposant-e-s, on y voit la possibilité de «reprendre des forces», «d'échapper au stress», on estime que c'est «bénéfique pour la famille». Ce groupe important constituait 44 pourcent des citoyen-ne-s ayant voté Oui.
- Un autre quart des citoyen-ne-s favorable à l'initiative est plus fortement marqué idéologiquement. La réduction de la durée du travail apparaît sous l'angle d'une *restructuration sociale* et va de «la participation au progrès social» jusqu'à «l'équilibre entre les différents secteurs» ou encore est vue comme une «possibilité de créer des emplois».
- Une autre motivation dans le camp du Oui relève du point de vue que «l'introduction de la semaine de 40 heures est possible aujourd'hui» ou bien d'un *ordre d'idées* strictement *générales*.

Le test d'*argumentation* confirme le peu d'impact des arguments invoquant la solidarité. C'est sur le plan de l'équilibre entre les différents secteurs qu'ils passent le plus mal. L'acceptation de l'initiative prend des proportions encore plus réduites lorsqu'on évoque la répartition des tâches de la femme et de l'homme. Cette baisse s'accuse encore devant l'argument selon lequel la réduction de la durée du temps de travail ne serait que la conséquence de la hausse de la productivité. Il est possible que la formulation de l'interview paraisse plus compliquée et passe ainsi relativement mal auprès de nombreuses personnes interrogées. Il se peut cependant aussi que le contenu même de l'initiative soit complexe et dépasse les schémas d'une campagne qui puisse rester dans le cadre de slogans. Parmi les stratégies «Pour», c'est l'argument selon lequel la journée de travail réduite permettrait d'avoir plus de contacts humains qui a emporté le plus d'adhésion. C'est même le seul argument en faveur de l'initiative reconnu par une majorité de la population. Ce n'est, par contre, pas du tout le cas de l'argument du stress qui n'a porté strictement que pour les citoyen-ne-s décidés à voter Oui.

2.3 Les questions de la durée du travail et la démocratie directe

Au cours des dernières années, on a voté à cinq reprises sur la réduction de la durée du travail. Les propositions de réduction de la durée du travail, les initiateurs et la proportion de Oui présentaient des variantes:⁵

| | | | |
|-------------|-------------------------------|---------|-----|
| 2.12.1976: | semaine de 40 heures | POCH | 22% |
| 26. 2.1976: | abaissement de l'âge de l'AVS | POCH | 21% |
| 10. 3.1985: | durée des vacances | USS/PSS | 35% |
| 12. 6.1987: | âge de l'AVS 60/62 | POCH | 35% |
| 4.12.1988: | semaine de 40 heures | USS | 34% |

⁵ VOX nos 5, 30, 35. Il n'existe pas d'étude comparable à celle concernant la semaine de 40 heures (1978).

On peut mettre en doute l'existence d'une tendance relevant de l'époque entre les résultats du rejet à 78 pourcent de la semaine de 40 heures en 1976 et ceux de la deuxième moitié des années 80. Il y a cependant d'autres explications à cela :

1. *Question portant sur les variantes* : aucune des quatre variantes proposées par une question complémentaire n'a obtenu la majorité (dans une situation de concurrence), ni la priorité par rapport aux autres :

| | |
|---|-----------------------|
| - Abaissement de l'âge de la retraite | 30 % en 1ère priorité |
| - Horaires à la carte | 23 % en 1ère priorité |
| - Augmentation des vacances | 21 % en 1ère priorité |
| - Réduction de la durée hebdomadaire du travail | 11 % en 1ère priorité |

La mince popularité de la réduction de la durée hebdomadaire du travail est certainement due aux circonstances (initiative rejetée peu auparavant et dont on a déjà discuté au cours de l'interview). On garde cependant l'impression que l'abaissement de l'âge de la retraite vient avant le postulat «davantage de vacances» et une durée réduite de la semaine de travail. Il faut souligner ici le quotient élevé obtenu par les horaires à la carte sur toute la durée de la vie laborieuse. Il faudra d'abord étudier la tendance ainsi esquissée avant de pouvoir en déduire qu'un modèle unique de réduction de la durée du temps de travail basée sur cette revendication aurait des chances de s'imposer à l'avenir. Pour l'instant, il faut partir du principe que c'est toujours le même mécanisme qui est porteur : les opposant-s peuvent être confortés par ceux qui préfèrent une autre variante.

2. *Points conflictuels* : Tout à fait indépendamment du niveau auquel se situe la proportion nationale de Oui aux diverses variantes concernant la réduction de la durée du travail, on retrouve régulièrement les mêmes points conflictuels typiques pour ce genre de question. En particulier au niveau de la répartition régionale, ce qui nous permet d'admettre que nous sommes en présence d'un des cas les plus flagrants de l'influence de la culture régionale. Ceci n'est pas seulement valable pour les régions linguistiques : on retrouve au niveau des cantons la même échelle quasiment constante (voir le tableau 9).

Dans la mesure où l'on dispose de résultats d'enquêtes, on peut constater le même phénomène au niveau de la répartition des groupes caractéristiques sur le plan social ou politique : les membres de la gauche constituent le potentiel primaire pour les initiatives sur la réduction de la durée du travail ; les bourgeois-e-s, en revanche, sont nettement dans le camp de l'opposition. Jusqu'ici, les citoyen-ne-s membres d'un parti de droite ont toujours voté contre de telles initiatives. Même s'ils sont sujets à quelques fluctuations, les employé-e-s, les ouvrières et les ouvriers constituent le meilleur potentiel en matière de réduction de la durée du travail. On peut comprendre que les paysans et les professions indépendantes gardent une distance critique. Le rejet constant de la part des non salarié-e-s reste cependant, quantitativement, le facteur décisif. Que les jeunes générations souhaitent plus de vacances et moins de temps de travail est plausible. Mais quand les retraité-e-s refusent de la même manière les propositions concernant l'abaissement de l'âge de la retraite, on ne peut que renvoyer à la notion de concurrence entre ceux qui touchent l'AVS et ceux qui la paient.

Tableau 9 :

Soutien des initiatives pour la réduction de la durée du travail (1976-1988) selon les régions linguistiques et les cantons

| Région linguistique/ Canton | Initiative sem. 40 h 2.12.76 | AVS 60 26.2.78 | vacances 10.3.85 | AVS 60/62 12.6.88 | 40 h 4.12.88 | Ecart en moyenne en % | |
|--------------------------------|------------------------------------|-------------------|---------------------|----------------------|-----------------|-----------------------------|----|
| | Oui en % | Oui en % | Oui en % | Oui en % | Oui en % | | |
| <i>Suisse italienne:</i> | | | | | | | |
| TI | 36 | 46 | 56 | 67 | 59 | + | 23 |
| <i>Suisse romande:</i> | | | | | | | |
| JU | — ^{a)} | — ^{a)} | 59 | 65 | 56 | + | 31 |
| GE | 42 | 37 | 48 | 49 | 49 | + | 16 |
| NE | 30 | 24 | 46 | 45 | 46 | + | 9 |
| FR | 20 | 22 | 53 | 38 | 38 | + | 5 |
| VD | 26 | 21 | 41 | 40 | 37 | + | 4 |
| VS | 19 | 19 | 33 | 28 | 25 | - | 5 |
| <i>Suisse alémanique:</i> | | | | | | | |
| BS | 33 | 23 | 40 | 40 | 46 | + | 7 |
| BL | 27 | 23 | 40 | 38 | 37 | + | 4 |
| SH | 23 | 23 | 35 | 38 | 35 | + | 1 |
| ZH | 24 | 20 | 35 | 36 | 37 | + | 1 |
| SO | 23 | 21 | 35 | 37 | 34 | + | 1 |
| AG | 18 | 17 | 32 | 30 | 31 | - | 4 |
| BE | 18 ^{a)} | 16 ^{a)} | 32 | 30 | 31 | - | 4 |
| ZG | 20 | 17 | 28 | 28 | 28 | - | 5 |
| UR | 15 | 18 | 30 | 27 | 28 | - | 6 |
| LU | 15 | 15 | 28 | 25 | 27 | - | 7 |
| SG | 15 | 15 | 27 | 29 | 26 | - | 7 |
| GL | 15 | 16 | 27 | 27 | 23 | - | 7 |
| TG | 15 | 16 | 24 | 26 | 24 | - | 8 |
| GR | 12 | 16 | 25 | 31 | 24 | - | 8 |
| SZ | 13 | 14 | 24 | 26 | 22 | - | 10 |
| AR | 10 | 12 | 21 | 24 | 22 | - | 12 |
| NW | 12 | 12 | 21 | 21 | 18 | - | 13 |
| OW | 9 | 10 | 16 | 18 | 14 | - | 16 |
| AI | 5 | 7 | 11 | 14 | 10 | - | 20 |
| CH | 22 | 21 | 35 | 35 | 34 | — | |

a) Le canton du Jura faisait encore partie du canton de Berne.

3. *La procédure*: une première différenciation du résultat de l'initiative, pour les mêmes variantes ou des variantes proches, découle du groupe qui a lancé l'initiative, voire de la constellation politique. Il est plausible que les initiatives lancées par l'Union syndicale suisse rencontrent plus de sympathisants que celles émanant de l'extrême gauche, ce qui explique, par exemple, l'augmentation de Oui à la réduction de la durée du travail d'environ 12 pourcent enregistrée depuis 1978. La différence de situation politique - outre le degré

variable de radicalité de l'initiative – est également décisive (1978 = PSS : Non, USS : liberté de vote). L'explication réside dans la division supplémentaire du potentiel de gauche, quoique cette différenciation ne soit pas déterminante pour la question de la majorité.

4. Effet de la campagne: Lorsque le thème d'une initiative n'est pas nouveau, l'effet de la campagne est principalement polarisé; les attitudes acquises sont actualisées, voire exprimées avec plus de vigueur. Il s'agit, en second lieu, de gagner à la cause les indécis et ceux qui sont dans l'expectative. Le premier postulat est valable pour les membres d'un parti, lesquels, dans une situation conflictuelle, se réfèrent au parti; le second peut être envisagé comme idéalement typique à l'égard des citoyen-ne-s n'appartenant à aucun parti. – Des interviews préliminaires seraient nécessaires pour vérifier en partie cette hypothèse. En 1985, pour l'analyse VOX de l'initiative sur les vacances, nous avons établi quelles étaient les dispositions à l'égard de la semaine de 40 heures. Sous l'effet de la campagne préliminaire puis de la bataille finale, le soutien du PDC et du PRD a baissé d'environ 20 pourcent; l'union s'est renforcée au PSS. Mais c'est l'attitude des sans parti qui est décisive: en 1985, la moitié était favorable à la réduction de la durée hebdomadaire du travail; elle passa manifestement dans le camp de l'opposition.

Quelles *conclusions* en tirer: ce bilan mène à deux conclusions contradictoires. Dans la démocratie directe, les initiatives portant sur des questions de durée du travail n'ont aucune chance, on les lance par intérêt tactique: il s'agit d'exercer une pression politique sur la situation légale en vigueur en matière de durée du travail ou son évolution dans les faits. Ou bien, les critères ici énoncés sont utilisés pour élaborer une «initiative idéale» pour la réduction de la durée du travail. Nous aborderons les chances de succès au chapitre 5.

3) L'initiative populaire «pour la limitation de l'immigration»

Toutes les associations importantes et tous les partis, à l'exception des initiateurs, rejettent l'initiative de l'AN pour la limitation de l'immigration. Membres et adhérents des partis ont pratiquement suivi avec la même cohésion. La baisse de l'intensité du conflit menant à des initiatives sur l'immigration se mesure au fait que les divisions existant dans les années 70 n'apparaissent quasiment plus. Les ouvrières et les ouvriers ainsi que les paysans sont à nouveau en majorité dans le camp du Non. Les motivations sont d'ordre humain et économique (coût/rapport). C'est la xénophobie qui est dominante dans le camp du Oui.

Il y a 20 ans, les initiateurs ont retiré d'eux-mêmes la première initiative. Les quatre suivantes ont été rejetées par le peuple et les Etats. La sixième tentative contre la surpopulation étrangère – lancée, cette fois, par l'AN – a elle aussi été un échec, le 4 décembre. Si la proposition de l'Action nationale avait été acceptée, – tant que le chiffre de la population totale de la

6 Analyse des votations fédérales du 13.3.85, VOX no 30, GfS et FSP, Zurich 1985.

Tableau 10:
Initiative de l'AN: Comportement de vote selon l'appartenance politique

| Caractéristiques / Catégories | Comportement Oui en % (N = votants réels) | Chi ² | Gamma ^a |
|---|---|------------------|--------------------|
| <i>Appartenance politique des votant-e-s:</i> | | | |
| ● Sympathie partisane | | | |
| - (AN/Vigilance) | 94 | 0.05 | (0.04) |
| - UDC | 31 | | |
| - PRD / PLS | 33 | | |
| - PDC | 34 | | |
| - AdI/ PEP | 28 | | |
| - PES | 35 | | |
| - PSS | 36 | | |
| - (POCH/Alliance Verte/PdT) | 19 | | |
| - Sans parti | 33 | | |
| ● Associations | | | |
| - Parti politique | 32 | (0.56) | |
| - Syndicats (par ex. USS/CSC) | 35 | | |
| - Associations d'employé-e-s (par ex. SSEC) | 37 | (0.54) | |
| - Associations professionnelles (par ex. USAM ou FSA) | 27 | (0.07) | |
| ● Intéressé-e-s par la politique | | | |
| - très | 30 | 0.05 | 0.19 |
| - moyennement | 38 | | |
| - peu | 31 | | |
| ● Confiant-e-s dans le gouvernement | | | |
| - très | 31 | 0.05 | 0.17 |
| - moyennement | 31 | | |
| - peu | 40 | | |
| ● Tendance politique | | | |
| - tout à fait à gauche | (29) | (0.44) | — |
| - à gauche | 29 | | |
| - au centre | 37 | | |
| - à droite | 34 | | |
| - tout à fait à droite | (32) | | |
| ● Tendance post-matérialiste | | | |
| - valeurs purement matérialistes | 44 | 0.05 | 0.20 |
| - valeurs mixtes | 34 | | |
| - valeurs purement post-matérialistes | 28 | | |
| ● Comportement de vote | | | |
| - votant régulièrement | 33 | (0.50) | |
| - votant occasionnellement | 33 | | |
| . souvent | 33 | | |
| . de cas en cas | 31 | | |
| . rarement | 43 | | |
| <i>Caractéristiques sociales:</i> | | | |
| ● Sexe | | | |
| - Hommes | 35 | (0.29) | — |
| - Femmes | 31 | | |

Suite à la page suivante

| Caractéristiques / Catégories | Comportement Oui en % (N = votants réels) | Chi ² | Gamma ^a |
|--|---|------------------|--------------------|
| ● Age | | | |
| - de 20 à 39 ans | 27 | 0.00 | 0.27 |
| - de 40 à 64 ans | 35 | | |
| - de 65 à 84 ans | 43 | | |
| ● Niveau d'éducation | | | |
| - scolarité obligatoire | 46 | 0.00 | 0.40 |
| - écoles professionnelles ou équivalentes | 35 | | |
| - collège, université | 22 | | |
| ● Situation professionnelle | | | |
| - Salarié-e-s Total | 32 | (0.42) | — |
| . Indépendant-e-s | 24 | 0.00 | |
| . Paysan-ne-s | 38 | | |
| . Employé-e-s et fonctionnaires du niveau moyen | 30 | | |
| . Autres employé-e-s | 33 | | |
| . Ouvrières et ouvriers | 48 | | |
| - Sans revenus Total | 35 | 0.01 | — |
| . En cours de formation | 25 | | |
| . Travaillant dans le ménage | 30 | | |
| . Retraité-e-s | 42 | | |
| ● Confession | | | |
| - Protestant-e | 34 | (0.82) | — |
| - Catholique | 34 | | |
| - sans confession | 31 | | |
| <i>Structures du ménage:</i> | | | |
| ● - une personne | 38 | (0.18) | — |
| - plusieurs personnes sans enfant | 35 | | |
| - plusieurs personnes avec enfants | 29 | | |
| ● Etat-civil | | | |
| - célibataire | 31 | (0.62) | — |
| - mariés | 35 | | |
| - divorcé-e-s, veuve, veuf | 31 | | |
| <i>Caractéristiques régionales:</i> | | | |
| ● Linguistiques | | | |
| - Suisse alémanique | 32 | (0.30) | — |
| - Suisse romande | 38 | | |
| - Suisse italienne | 37 | | |
| ● Milieu | | | |
| - Grandes villes | 31 | (0.22) | — |
| - Agglomération moyenne ou petite | 38 | | |
| - Milieu rural | 32 | | |
| Total (effectif) | 33 | | |

a) Explications des mesures utilisées : voir 6.3. Les valeurs entre parenthèses ne sont pas, statistiquement parlant, significatives. Les traits indiquent que le calcul de mesures statistiques ne s'imposait pas.

Suisse dépasse 6,2 millions – le nombre d'immigrants n'aurait pas dû excéder les deux tiers du nombre d'étrangers ayant quitté la Suisse l'année précédente. Les points nouveaux portaient sur l'introduction du contingentement des réfugiés et la limitation constitutionnelle du nombre de saisonniers et saisonnières ainsi que des frontaliers et frontalières. La *décision populaire* a été claire : 732'021 Oui face à 1'506'548 Non. Les 23 Etats se sont prononcés contre l'initiative.

Ce qui nous apparaît caractéristique de cette initiative est moins son résultat que la constellation politique qui l'a entraîné : nous avons traité de l'exemplaire polarisation gauche/droite de l'initiative pour la semaine de 40 heures. Ici c'est le front du rejet clair et net de l'*élite politique* qui est signifiant ; l'AN, cavalier seul, a tenté de mobiliser «le peuple» contre le gouvernement. Notre principale hypothèse expliquant l'échec de l'initiative est la suivante : *une initiative rejetée par le PRD, le PDC, le PSS et l'UDC et, en plus, par tous les autres partis, n'a de chance que si elle parvient à faire éclater des conflits internes latents. Si les adhérents se rallient au mot d'ordre du parti, et si les sans parti ne sont pas d'un avis contraire, cette initiative n'a pas la moindre chance.* Mais procédons par ordre.

3.1 Les points conflictuels – le comportement par groupes caractéristiques

L'initiative populaire «pour la limitation de l'immigration» n'a pas seulement provoqué un rejet généralisé de l'élite politique. *A l'exception des membres de l'AN, nous n'avons pu établir une majorité positive dans aucun groupe de population ; l'opposition se répartit à part plus ou moins égale sur tous les groupes caractéristiques (voir le tableau 10)!*

- *Les partis* : les membres des partis gouvernementaux ont massivement suivi le mot d'ordre Non. Il convient de relever que les *différences* ont été *extrêmement basses* : Les valeurs de Non établies oscillent de 69 pourcent à l'UDC à 67 pourcent au PRD, et de 66 pourcent au PDC à 64 pourcent au PSS. Les résultats des petits partis du centre ainsi que ceux de l'aile gauche de l'éventail politique relèvent de prises de position similaires, voire encore plus marquées. La situation est semblable chez les votant-e-s ne se réclamant d'aucun parti : ils/elles ont rejeté l'initiative à une moyenne de deux à un.
- *Les associations* : on ne peut pas, ici non plus, établir un profil. La moyenne vraisemblable supposée des citoyen-ne-s adhérant à une association – qu'il s'agisse d'un syndicat ou d'une association, professionnelle ou autre, peu importe – a voté Non.

Les questions touchant aux étrangers relèvent toujours des conflits de société et elles ne peuvent pas être abordées sous le seul angle de l'optique du parti ou de l'association dont on est membre. Dans quelle mesure les différences habituelles en la matière ont-elles joué un rôle lors de cette votation ? On notera deux groupes caractéristiques :

- *Niveau d'éducation* : les universitaires ou les citoyen-ne-s ayant terminé leurs études secondaires, ont été les plus logiques dans leur rejet de l'initiative. Nous avons établi, dans cette catégorie, un pourcentage de Non de 78 ; la valeur comparative tombe à 54 pourcent chez les interviewé-e-s sans formation après la scolarité obligatoire.

- **Age:** Les retraité-e-s ont été parmi les plus favorables à l'initiative de l'AN (57% de Non). Les plus jeunes – dans les groupes d'âge que nous avons interviewés – ont voté Non à 73%.

Du point de vue de la statistique, ces différenciations ne sont que comparativement et moyennement significatives; elles n'ont aucune incidence sur les rapports majoritaires. Comme toujours lorsque ces deux groupes caractéristiques se dégagent, on peut compter avec l'effet d'une échelle de valeurs. Dans le cas présent, il se greffe en outre une orientation post-matérialiste dans les deux camps. Si l'on considère les valeurs absolues des deux côtés, on obtient une variation du Non de 16 pourcent. Une autre composante entre, faiblement, en ligne de compte: qui n'a pas confiance en «ceux de Berne» avait, ici, tendance à voter Oui; qui ne vote qu'occasionnellement aussi, pour manifester son opposition à la politique concernant les étrangers.

3.2 Les motivations – Raisons énoncées spontanément

Comment les décisions de vote sont-elles justifiées? Chez celles et ceux qui ont voté *Non*, par trois types d'arguments dominants (voir *le tableau 11*):

- **Anti-racisme:** 34 pourcent des raisons énoncées se référaient à l'arrière-plan politique de l'initiative. Le «Non au racisme», le «contre la xénophobie», ou le «Non de principe à toutes les initiatives de l'AN» étaient, ici, des réponses typiques. L'argument de l'indifférenciation entre la politique des réfugiés et celle des étrangers était également invoqué, encore que marginalement. Des expériences personnelles positives avec des étrangers et des étrangères interviennent finalement comme motivation du Non.
- **Inconvénients pour la Suisse:** 32 pourcent axaient leur argumentation sur les inconvénients qui en résulteraient pour la Suisse. La plupart des raisons invoquées se référaient à l'économie ou à certains secteurs, l'hôtellerie, par exemple, et le tourisme. D'autres réponses portaient sur le fait que la Suisse en général a besoin des étrangères et des étrangers ou que l'acceptation de l'initiative lui nuirait à l'étranger.
- **Procédure:** 18 pourcent étaient moins contre le contenu ou les conséquences de l'initiative que contre le procédé: l'argument le plus utilisé était que des solutions globales par voie d'initiative ne tiennent pas suffisamment compte de la situation différenciée; on critiquait également l'envergure de la proposition.

La répartition des votant-e-s favorables à l'initiative est moins différenciée; leur homogénéité semble plus grande. Le seul motif déterminant peut être défini comme une «*attitude xénophobe*». On parle plus des étrangers que des réfugiés; une peur diffuse de la surpopulation étrangère apparaît, sans qu'on nomme un groupe particulier. Un Oui tactique, moyen de pression sur les autorités, même si l'initiative n'était pas convaincante, constituait l'exception.

Tableau 11:
Motivations énoncées spontanément pour l'initiative de l'AN

| Motivation selon le comportement de vote | Votant-e-s Oui / Non en % des énoncés | Votant-e-s en % des interviewé-e-s |
|---|--|--|
| <i>Ayant voté Non</i> | | |
| ● Non indifférencié | 9 | 11 |
| ● Contre le racisme | 29 | 18 |
| ● Les réfugiés ne sont pas des étrangers | 5 | 4 |
| ● Mauvais pour la Suisse | 10 | 6 |
| ● Mauvais pour l'économie | 22 | 13 |
| ● Non tactique / mauvaise voie | 18 | 12 |
| ● Sur recommandation de tiers | 1 | 0 |
| ● Mot d'ordre, recommandation du Gouvernement | 4 | 2 |
| ● Autres motivations diffuses | 2 | 1 |
| ● Pas d'explication | — | 0 |
| | 100 | 67 |
| <i>Ayant voté Oui</i> | | |
| ● Oui indifférencié | 5 | 1 |
| ● Contre la surpopulation étrangère en général | 25 | 8 |
| ● Contre les étrangers (saisonniers et frontaliers incl.) | 36 | 12 |
| ● Contre les réfugiés | 6 | 2 |
| ● Pour la limitation / la réduction du nombre des étrangers | 14 | 5 |
| ● Oui tactique | 3 | 1 |
| ● Sur recommandation de tiers | 0 | 0 |
| ● Mot d'ordre, recommandation du Gouvernement | 0 | 0 |
| ● Autres motivations diffuses | 11 | 4 |
| ● Pas d'explication | — | 0 |
| | 100 | 33 |
| Total | 100 | 100 |

3.3 Les questions concernant les étrangers et la démocratie directe

Cinq initiatives contre les étrangers rejetées, une initiative populaire en faveur des étrangers refusée et l'échec d'une initiative fédérale pour une nouvelle loi sur les étrangers, tel est le bilan assez contradictoire de 20 ans de votations en Suisse au sujet des étrangers. Ne se passe-t-il vraiment rien, ou bien peut-on trouver un dénominateur commun expliquant le comportement de la population? Nous émettons deux hypothèses:

1. *Baisse de l'intensité conflictuelle*: En 1970, lors de la votation pour l'«initiative sur la surpopulation étrangère» nous avons vécu «une des batailles les plus importantes, et des

plus passionnées aussi de l'après-guerre en Suisse⁷. Dans cette situation extrême, la Suisse est apparue fortement divisée : 74% (des hommes ayant le droit de vote) participèrent ; 46% votèrent Pour. Depuis, le thème réapparaît avec une belle régularité au calendrier électoral, mais l'intensité conflictuelle a nettement baissé.⁸

| | | | | | |
|--------|---|-----------|------|-----|------|
| ● 1970 | Initiative Schwarzenbach | particip. | 74 % | Oui | 46 % |
| ● 1974 | Surpopulation et surpopulation étrangère (AN) | particip. | 70 % | Oui | 34 % |
| ● 1977 | Limitation des naturalisations (AN) | particip. | 45 % | Oui | 34 % |
| ● 1977 | Limitation du nombre d'étrangers (Rép.) | particip. | 45 % | Oui | 29 % |

Il ressort des caractéristiques principales de notre étude que ce point a également été déterminant le 4 décembre. Les points habituels de conflit – âge, formation – étaient, il est vrai, différenciés, mais l'on n'a pas pu établir qu'un quelconque groupe de population (paysan-e-s, ouvrières et ouvriers) se soit distingué. L'augmentation de la cohésion parmi les membres des partis est également significatif.

La conclusion inverse, à savoir que, dans les années 80, le temps était venu de lancer une initiative populaire en faveur des étrangers se révéla fautive : l'initiative en faveur des saisonniers – «Etre solidaire» – fut rejetée en 1981 avec une majorité peu commune (85% de Non). L'analyse VOX sur ce sujet a démontré qu'un changement de position à l'égard des saisonniers ne dépassait pas le cadre des partis de gauche. Là aussi, les différenciations ressortissaient de l'âge et de la formation, mais c'est surtout dans les rangs des universitaires et de la toute jeune génération qu'est apparue une majorité de Oui différente de la moyenne.

2. *De la différence des preuves à fournir* : que la loi sur les étrangers ait également été mise en échec en 1982, démontre la différenciation des preuves à fournir, «la charge de la preuve» pour les initiatives et pour les référendums. Il est beaucoup plus facile et plus efficace pour un front commun des partis gouvernementaux et des associations importantes de se prononcer *contre* une initiative populaire que de s'impliquer *pour* un référendum. Des motivations différentes dans le camp du Non peuvent mener à la même attitude de vote. Pour des référendums, la chance de franc-tireurs réside dans la possibilité de profiter de divisions internes latentes au sein des partis. L'analyse VOX¹⁰ de 1982 révèle, en plus des deux points conflictuels habituels, deux rapports marquants : en premier lieu chez les ouvrières et les ouvriers, voire parmi le potentiel traditionnel des électrices et électeurs de gauche, puis dans les milieux ruraux, bourgeois-conservateurs ; la base de l'UDC, par exemple, est passée nettement dans le camp du Non. Cet ensemble de circonstances a suffi pour faire échec, de justesse, à la proposition de référendum (50,4%).

A posteriori du moins, le mécanisme ayant conduit au refus clair et net de la sixième initiative contre la surpopulation étrangère s'explique plus facilement : si l'on s'attendait à un plus

7 Année politique suisse 1970, éd. par FSP, Berne 1971.

8 Analyse VOX des votations du 13.3.1977, VOX no 1, GfS et FSP, Zurich 1977 ; il n'y a pas d'analyse VOX pour les votations 1970/74.

9 Analyse de la votation fédérale du 5.4.1981, GfS et FSP, Zurich 1984.

10 Analyse de la votation fédérale du 6.6.1982, GfS et FSP, Zurich 1982.

grand nombre de Oui, on mettait la question des réfugiés et celle des étrangers dans le même panier, oubliant ainsi la différence importante pour la formation de l'opinion : les citoyen-ne-s partant d'un raisonnement économique primaire ont voté pour des raisons comparables *pour* un droit d'asile plus sévère, mais *contre* l'initiative de l'AN. Ou bien, cette citoyen-ne ou ce citoyen s'est laissé exagérément influencer par les «pronostics» publiés au début de la campagne. Une critique sur ce point est faite au chapitre 6.4. : Exigences minimales pour les pronostics avant les votations.

4) Initiative «ville-campagne contre la spéculation foncière»

Les propriétaires et les paysans ont, logiquement, voté contre l'initiative ville-campagne. On ne peut pas parler d'un état d'esprit conséquent en la matière chez les locataires : c'est leur orientation politique qui a décidé de leur Oui ou de leur Non. Les arguments contre l'initiative étaient dominés par des raisons de principe ou par les inconvénients personnels qu'elle entraînait ; la lutte contre la spéculation est un sujet important pour les citoyen-ne-s qui ont voté Oui. La valeur explicative du marché segmenté de l'immobilier reste limitée pour la décision de vote des locataires. Le souhait des locataires d'avoir un jour une maison à eux a pesé plus lourd dans la balance.

Afin de contrôler l'utilisation du sol et de limiter les prix sur le marché foncier, l'initiative ville-campagne soulevait *trois points essentiels* :

- Des immeubles ne pourraient être acquis que pour un usage personnel, ou en vue de l'aménagement de logements à des prix avantageux ;
- L'acquisition d'immeubles en vue de placer des capitaux ou de revendre à court terme serait interdite et
- les biens-fonds ruraux ne pourraient être acquis que par celui qui les exploiterait lui-même à des fins agricoles ; les prix seraient soumis à un plafonnement.

L'initiative aurait profité en premier lieu aux locataires, à quiconque ne possède pas de terrain ou de bien-fonds. Cela représente quelque 70 pourcent de la population ; *69,2 pourcent des votant-e-s et tous les Etats se sont prononcés contre l'initiative*. Le sort de celle-ci a été semblable à celui des deux autres initiatives populaires posant la question du droit foncier : l'initiative des jeunes paysans rejetée en 1950 par 73 pourcent de Non et celle du PSS sur le droit foncier rejetée à 67 pourcent.

La question qui se pose est de savoir comment des *revendications semblant devoir rallier une majorité deviennent le fait d'une minorité politique*. Cela commence par la politisation de l'initiative : le Conseil fédéral et le Parlement rejettent l'initiative en soi, mais laissent entrevoir simultanément des contre-mesures indirectes sur certains points. Lors de la campagne, le Non a été décidé par le PRD, l'UDC, le PDC et le PEP, de même que par les associations patronales, le Vorort, l'union suisse des arts et métiers et l'union suisse des paysans. Ils avaient en face d'eux, les socialistes, le PES, l'AdI, le POCH, l'Alliance verte

Tableau 12:
Initiative ville-campagne : Comportement de vote par catégories

| Caractéristiques / Catégories | Comportement de vote Oui en % (N = votant-e-s effectifs) | Chi ² | Gamma ^a |
|--|--|------------------|--------------------|
| <i>Caractéristiques politiques:</i> | | | |
| ● Sympathie partisane | | | |
| - (AN/Vigilance) | 59 | 0.00 | 0.62 |
| - UDC | 13 | | |
| - PRD / PLS | 13 | | |
| - PDC | 21 | | |
| - AdI/PEP | 40 | | |
| - (PES) | 75 | | |
| - PSS | 64 | | |
| - (POCH/Alliance Verte/PdT) | 91 | | |
| - Sans parti | 26 | | |
| ● Associations | | | |
| - Parti politique | 21 | 0.01 | 0.31 |
| - Syndicats (USS ou CSC par ex.) | 43 | 0.05 | 0.27 |
| - Association d'employé-e-s (SSEC p.ex.) | 27 | (0.98) | |
| - Associations professionnelles (USAM ou FSA par ex.) | 22 | 0.04 | 0.24 |
| - Associations de locataires | 44 | 0.05 | 0.38 |
| - Mouvements de défense de l'environnement | 46 | 0.05 | 0.29 |
| ● Intérêt politique | | | |
| - élevé | 37 | 0.01 | 0.25 |
| - moyen | 26 | | |
| - bas | 19 | | |
| ● Confiance dans le Gouvernement | | | |
| - élevée | 21 | 0.00 | 0.42 |
| - moyenne | 40 | | |
| - basse | 48 | | |
| ● Tendance gauche/droite | | | |
| (- tout à fait à gauche) | 78 | 0.00 | 0.59 |
| - à gauche | 55 | | |
| - au centre | 22 | | |
| - à droite | 14 | | |
| (- tout à fait à droite) | 15 | | |
| ● Tendance post-matérialiste | | | |
| - valeurs purement matérielles | 16 | 0.00 | 0.47 |
| - valeurs mixtes | 24 | | |
| - valeurs purement post-matérialistes | 48 | | |
| ● Comportement | | | |
| - Votant régulièrement | 30 | (0.17) | — |
| - Votant occasionnellement | 28 | | |
| . souvent | 32 | | |
| . de cas en cas | 23 | | |
| . rarement | 21 | | |

Suite à la page suivante

| Caractéristiques / Catégories | Comportement de vote Oui en % (N = votant-e-s effectifs) | Chi ² | Gamma ^a |
|--|--|------------------|--------------------|
| <i>Caractéristiques sociales:</i> | | | |
| ● Sexe | | | |
| - Hommes | 29 | (0.29) | — |
| - Femmes | 33 | | |
| ● Age | | | |
| - de 20 à 39 ans | 34 | (0.29) | — |
| - de 40 à 64 ans | 27 | | |
| - de 65 à 84 ans | 31 | | |
| ● Niveau d'éducation | | | |
| - Scolarité obligatoire | 29 | (0.35) | — |
| - Ecole professionnelles ou équivalentes | 29 | | |
| - Collège, université | 35 | | |
| ● Situation professionnelle | | | |
| - Revenus professionnels Total | 27 | 0.01 | 0.20 |
| . Indépendant-e-s | 21 | (0.23) | — |
| . Paysan-ne-s | 17 | | |
| . Employé-e-s et fonctionnaires de niveau moyen | 30 | | |
| . Autres employé-e-s et fonction. | 33 | | |
| . Ouvrières et ouvriers | 35 | | |
| - Sans revenus professionnels Total | 35 | | |
| . En cours de formation | 54 | | |
| . Travaillant dans le ménage | 35 | | |
| . Retraité-e-s | 32 | | |
| <i>Caractéristiques du ménage:</i> | | | |
| ● Habitation | | | |
| - Maison familiale | 21 | 0.00 | 0.36 |
| - Locatif | 37 | | |
| ● Propriété | | | |
| - Locataire / Fermage | 41 | 0.00 | 0.46 |
| - Propriétaire foncier | 16 | | |
| - Propriétaire d'autres immeubles | 13 | | |
| - Propriétaire de sa maison | 19 | | |
| <i>Caractéristiques régionales:</i> | | | |
| ● Linguistiques | | | |
| - Suisse alémanique | 31 | (0.57) | — |
| - Suisse romande | 29 | | |
| - Suisse italienne | 38 | | |
| ● Agglomération | | | |
| - Grandes villes | 33 | 0.00 | 0.21 |
| - Petite ou moyenne agglomération | 35 | | |
| - Milieu rural | 25 | | |
| ● Sédentarité | | | |
| - moins de 1 ans dans la localité | 43 | 0.00 | 0.34 |
| - plus de 5 ans dans la localité | 28 | | |

a) Explications des mesures utilisées: voir 6.3. Les valeurs entre parenthèses ne sont pas, statistiquement parlant, significatives. Les traits indiquent que le calcul de mesures statistiques ne s'imposait pas.

et le PdT. Qui étaient flanqués de la confédération des syndicats chrétiens de Suisse, des principales organisations pour la protection de l'environnement (WWF, LSPN, Amis de la nature) mais pas de l'union syndicale suisse; celle-ci laissa aux différentes sections le soin de décider du mot d'ordre.

4.1 Les points conflictuels - L'attitude de vote par catégories

Commençons par la *composition des deux camps*: nous distinguerons d'une part les intérêts directs en tant que facteur possible de détermination, de l'autre les orientations politiques, élément important lors de votations polarisées.

1. Intérêts directs: La principale division concerne les propriétaires et les paysans d'une part, les locataires et les fermiers de l'autre.

- *Propriétaires*: tout-e propriétaire de sa propre maison comptait au nombre des opposant-e-s convaincus; ils fournirent 81% de Non; celles et ceux étant, en outre, propriétaire d'autres immeubles étaient encore plus défavorables à l'initiative (87%); les propriétaires de terrain se rangèrent également pratiquement sans faille dans le camp du Non (84%).
- *Paysans*: particulièrement intéressés par l'initiative, ils étaient intensément courtisés par les deux camps. Bien que ce groupe n'ait pas été, quantitativement, décisif pour l'issue de la votation, son attitude ne laisse subsister aucun doute. Nous avons évalué, ici, 83 pourcent de Non.
- *Locataires*: Selon le sondage, ils/elles n'ont voté qu'à 41% pour l'initiative. Ceci les distingue certes des deux autres groupes d'intérêt, mais le fait qu'il y ait eu une majorité de locataires ayant voté Non demande une explication.

2. Orientation politique: On trouve également une polarisation significative dans l'éventail gauche/droite, et dans les alliances. Hors du segment électoral rouges-verts, l'initiative n'a manifestement obtenu que peu de soutien. On peut partir de majorités positives au PSS (64% de Oui), chez les écologistes et dans l'extrême gauche. Mais on trouve déjà d'autres majorités dans les organisations pour l'environnement (54% de Non) et chez les syndicalistes (56% de Non). Mentionnons aussi la relation entre l'attitude de vote et l'idéologie: chez les post-matérialistes, notre évaluation donne deux camps pratiquement de force égale (52% de Non).

3. Combinaisons: La plupart des autres caractéristiques sociales (sexe, âge, formation, profession) ne fournissent pas, pour l'initiative ville-campagne, de différences qui puissent être généralisées. Si les chiffres diffèrent légèrement selon les professions, c'est à mettre au compte des deux facteurs cités ci-dessus. C'est donc leur combinaison qui nous aidera à analyser le résultat de la votation. Nous avons utilisé, pour ce faire, un tableau des groupes les plus contrastés parmi les locataires ayant voté. Nous avons sélectionné, d'une part, les locataires ayant voté Oui en majorité (appelés plus loin «locataires conséquents»), d'autre part, ceux ayant voté au-delà de la moyenne contre l'initiative ville-campagne («locataires inconséquents»).

Tableau 13 :**Initiative ville-campagne : Locataires «conséquents et inconséquents» par rapport au comportement de vote**

| Locataires «conséquents» | | Locataires «inconséquents» | |
|--------------------------|-----------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|
| Oui | Catégorie | Oui | Catégorie |
| 82 % | Sympathisant-e-s PES | 20 % | Sympathisant-e-s UDC |
| 74 % | Sympathisant-e-s PSS | 22 % | Matérialistes |
| 69 % | Etudiant-e-s | 23 % | Sympathisant-e-s PRD |
| 63 % | A gauche | 24 % | A droite |
| 60 % | Sans confiance dans le gouvernem. | 25 % | Au centre |
| 59 % | Membres de mouvem. écologiques | 27 % | Confiant-e-s dans le Gouvernement |
| 58 % | Post-matérialistes | 27 % | Sympathisant-e-s PDC |
| 56 % | Membres d'assoc. de locataires | 29 % | Votant régulièrement |
| 51 % | Syndicalistes | 29 % | Votant souvent |
| 50 % | Depuis peu dans la localité | 30 % | Intérêt politique moyen |
| 50 % | Intérêt politique élevé | 31 % | Maison familiale |

- «*Locataires conséquents*» : plus l'intérêt politique est élevé, plus l'attitude de vote est conséquente, ce qui, cependant, ne doit pas être confondu avec la confiance absolue dans le gouvernement. Il va de soi que c'est au sein de la gauche et chez les écologistes que cette distanciation critique et active est la plus répandue ; elle va de pair avec les idéologies et les options post-matérialistes. Les membres d'associations de défense des locataires, de protection de l'environnement ou de syndicats ont, eux aussi, une attitude de vote plus conséquente.
- «*Locataires inconséquents*» : Le profil des locataires qui ont voté contre l'initiative ville-campagne est carrément à l'opposé. Leurs caractéristiques sont les suivantes : appartenance à un parti bourgeois, ou tendance politique vers le centre, liée à des priorités matérialistes. Cette orientation va de pair avec un degré de confiance dans le gouvernement au-delà de la moyenne et une participation régulière ou fréquente aux votations.

4.2 Motivations déterminantes dans les deux camps

Comment les votant-e-s justifient-ils leur décision ? D'après le questionnaire sur les motivations (voir le *tableau 14*), de la manière suivante :

- *Ayant voté Non* : ce sont des perceptions fondamentalement négatives de l'initiative qui dominent. On la considère fréquemment comme «*attaque contre la liberté (les droits)*», de la «*propriété*» ou on lui colle l'étiquette «*étatisation du sol*» ou «*du marché immobilier*». Deux Non sur cinq proviennent de cet ordre de motivation. Citons en deuxième position le groupe de motivation plutôt basée sur le facteur coût / rapport et les inconvénients évidents qui résultent de l'initiative pour les paysans, les propriétaires et les propriétaires fonciers (14%). On relève en outre relativement souvent que les objectifs de l'initiative sont impossibles à mettre en pratique. Il convient toutefois de sou-

Tableau 14:
Initiative ville-campagne : motivations énoncées spontanément

| Motivation d'après le comportement | Enoncés en % de Oui / Non | Volume en % de votant-e-s Total | |
|---|---------------------------|---------------------------------|------|
| (plusieurs réponses possibles) | | | |
| <i>Ayant voté Non</i> | | | |
| ● «Contre» indifférencié | 29 | 20 | } 69 |
| ● Atteinte à la liberté | 25 | 17 | |
| ● Contre l'étatisation | 14 | 10 | |
| ● Désavantages pour certains (paysans, propriétaires et propriétaires fonciers) | 14 | 8 | |
| ● Irréalizable | 6 | 4 | |
| ● Contre-mesures suffisantes | 1 | 1 | |
| ● Selon recommandation de tiers | 0 | 0 | |
| ● Mot d'ordre, recommandation du Gouvernement | 2 | 1 | |
| ● Autres raisons diffuses | 9 | 6 | |
| ● Pas d'explication | — | 1 | |
| Total | 100 | | |
| <i>Ayant voté Oui</i> | | | |
| ● «Pour» indifférencié | 11 | 3 | } 31 |
| ● Contre la spéculation en général | 40 | 12 | |
| ● En faveur de loyers moins élevés | 14 | 5 | |
| ● Contre les prix fonciers élevés | 12 | 4 | |
| ● Contre l'augmentation du coût de la vie | 4 | 1 | |
| ● Pour la protection de l'agriculture | 8 | 3 | |
| ● Pour la protection de l'environnement | 4 | 1 | |
| ● Contre-mesures insuffisantes | 3 | 1 | |
| ● Recommandation de tiers | 0 | 0 | |
| ● Mot d'ordre, recommandation du Gouvernement | 0 | 0 | |
| ● Autres raisons diffuses | 4 | 1 | |
| ● Pas d'explication | — | 0 | |
| Total | 100 | 100 | |

ligner ici une particularité : le quotient extraordinairement élevé de refus de répondre parmi les opposants indique que les questions de propriété restent tabou. Presque un-e sur trois des interviewé-e-s a refusé de donner les raisons de son Non.

- *Ayant voté Oui*: ce refus de justification est totalement absent chez les interviewé-e-s favorables à l'initiative mais leurs raisons restent néanmoins relativement de l'ordre du slogan : «Halte à la spéculation» est le plus cité. Viennent ensuite les avantages économiques espérés (effet sur le prix des loyers, du terrain, sur le renchérissement en général), ainsi que la protection de l'environnement et de l'agriculture.

Ici aussi, les contre-mesures envisagées ne jouent pas un rôle prépondérant. Les recommandations du Conseil fédéral et les mots d'ordre des partis non plus, mais nous estimons que leur effet indirect a été plus important pour le résultat de la votation, encore que des motivations fondamentales ne puissent être restituées en valeurs absolues par un test de motivation.

4.3 Les locataires – un groupe politique homogène?

Etre locataire est un état juridiquement précis. En tirer la conséquence que les locataires forment un groupe d'intérêt homogène serait cependant une erreur.

1. *Le marché du logement*: segmenté, le marché du logement présente constamment des privilèges. Les locataires qui sont dans le même appartement depuis longtemps en tirent un profit relatif. Ce sont principalement les nouveaux locataires qui se trouvent désavantagés. Or l'attitude de vote des locataires, qui ne révèle aucun contraste suffisant en considération de leur âge et du temps depuis lequel ils vivent dans le même appartement, contredit cette idée générale. Même les cantons dans lesquels la situation du marché du logement est la plus grave ont voté, en moyenne, contre l'initiative. En fin de compte, les locataires formaient un groupe plus homogène sur la contre-proposition de la 2ème initiative sur la protection des locataires.¹¹

2. *Information imparfaite*: un facteur qui peut être pris en considération pour l'interprétation de l'attitude de vote. La possibilité d'héritage peut constituer une raison de voter contre ses «intérêts à court terme». Ce type d'orientation est particulièrement fréquent dans le groupe social du niveau directement supérieur: le souhait de posséder un jour sa propre maison est un facteur de l'avenir influençant la décision d'aujourd'hui. Le fait que ce soit les locataires d'une maison familiale qui aient été parmi les plus «inconséquents» est une indication dans ce sens.

Il convient de relever également la division au sein de l'élite politique. La polarisation à travers les alliances a mobilisé la loyauté et les habitudes de vote en usage, indépendamment de la particularité de la votation. Le chapitre suivant examine dans quelle mesure ce type d'idées peut être généralisé.

11 Analyse de la votation fédérale du 7.12.1986, VOX no 31, GfS et FSP, Zurich 1987.

La première votation sur l'initiative pour la protection des locataires ne peut être prise en ligne de compte; on votait simultanément sur une initiative populaire et sur les contre-mesures, ce qui entraîna une division artificielle des locataires.

5. Des favoris sans aucune chance? Commentaires d'ordre général sur les chances des votations

Les initiatives ont peu de chances d'être acceptées, mais ceci ne devrait pas rester de l'ordre de la fatalité! Deux règles tenues, dans la pratique, pour absolues en ce qui concerne leur succès total ou relatif, ne sont que partiellement ou pas du tout confirmées par des tests empiriques. Ni la faible polarisation ni la cohésion du (des) parti(s) soutenant une initiative ne représentent des facteurs de succès suffisants. En revanche, la nécessité du soutien des votant-e-s sans parti se révèle importante. Deux potentiels différents sont apparus comme déterminants au cours des derniers huit ans: le groupe fortement tourné vers la protection de l'environnement et celui intéressé par les améliorations matérielles.

Ce que les électeurs veulent et quand et comment n'intéresse pas que les sciences politiques. Les praticien-ne-s se posent également la question avant chaque votation et chaque élection. Pour des élections, les recommandations ressortissant de *connaissances générales* atteignent déjà plus facilement leur but; compte tenu du nombre d'objets, de l'abondance de variantes de la composition des camps et des différences des campagnes menées, l'analyse de votations arrive moins facilement à des conclusions valables.

On a d'abord cherché la solution à travers les *concepts sociologiques*.¹³ Puis des divisions fondamentales sont apparues en Europe de l'Ouest (les oppositions entre les régions, les confessions, les langues et les milieux) qui ont modifié les structures et pas seulement dans les partis; on part de l'hypothèse qu'il existe, en matière de votations, des schémas répétitifs dans le temps, dans les différentes régions d'un pays et selon les groupes d'objets. Mais on n'a pas suffisamment interprété à quel niveau de Oui / Non s'établissent les oppositions typiques; on ne peut donc attribuer à ce type d'évaluation une valeur de pronostic pour les chances d'initiatives d'être acceptées. – On tente de plus en plus d'expliquer les comportements de vote par des *interprétations d'ordre économique*.¹⁴ On reporte sur la politique l'«homo economicus» qui maximalise son profit et minimalise les coûts. On attribue en outre une signification extrême aux agissements des associations d'intérêts économiques et à la situation économique générale. Cette forme d'interprétation a, elle aussi, des limites, ainsi que le démontrent nos commentaires sur la semaine de 40 heures et plus encore en ce qui concerne l'initiative ville-campagne. Le comportement des votant-e-s est certes influencé par la sauvegarde de leurs intérêts mais aussi par une idéologie, une échelle des valeurs, une orientation politique, facteurs qui ne peuvent s'expliquer par la seule rationalité économique.

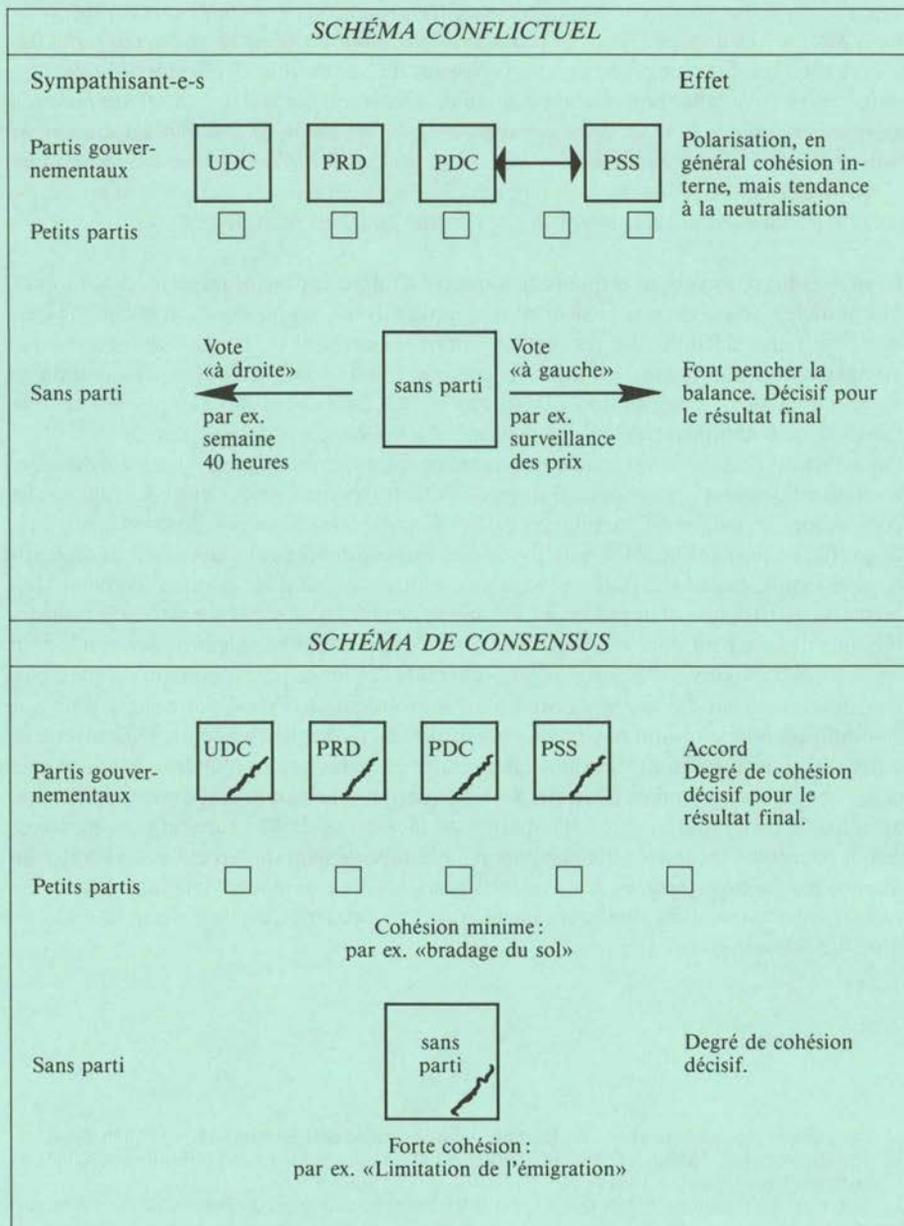
12 On trouve une synthèse chez: W. Bürklin, *Wahlverhalten und Wertwandel*, Opladen 1988.

13 R. Nef, *Votations fédérales (1950-1977)*, Zurich 1977, D. Joye: *Structures politiques et structures sociales*. Thèse, Genève 1984.

14 Voir surtout: F. Schneider, *Der Einfluss der Wirtschaftsverbände auf die Politik*, Berne et Stuttgart 1985.

Tableau 15:

Représentation schématique des acteurs principaux et de la constellation sur le front conflictuel



5.1 Les données du schéma des fronts de conflit

Le «schéma des fronts de conflits» tient compte de la nature de la politisation, du comportement des membres des partis et du rôle du potentiel croissant constitué par les sans parti. Etant donné l'échec des trois objets des votations du 4 décembre, nous nous limiterons ici à l'utilisation en matière d'initiatives populaires. Il existe 20 études de cas sur la période entre 1981 et 1987 qui apportent des données significatives.

Jusqu'ici, seules neuf initiatives populaires ont abouti ; parmi elles, pour la période prise en compte : l'initiative sur la surveillance des prix (1982) avec 56% de voix et l'initiative de Rothenthurm (1987) avec 58 pourcent. La proportion de Oui est utile pour l'évaluation des conséquences indirectes. Disons, en simplifiant : plus le pourcentage de Oui est élevé, plus grandes sont les chances d'obtenir, d'avance ou après coup, des succès. Dans les faits, cette mesure varie, pour les initiatives refusées, entre 16 pourcent pour l'initiative sur la protection de la maternité (1985) et tout juste 50 pourcent pour le bradage du sol (1984) : une telle différence demande à être expliquée.

Le schéma des fronts de conflit tient compte, sous une forme simplifiée, des facteurs suivants :

- Le comportement de vote est influencé par la constellation politique. Par souci de simplification, nous nous en tiendrons à la position des partis gouvernementaux.
- Nous ne tenons pas leurs membres pour des «pantins» réagissant mécaniquement ; ils prennent, selon les situations, une position allant dans le sens du parti ou s'en éloignant.
- Nous prenons en compte la récente évolution de l'électorat suisse en examinant à part le groupe des sans parti, groupe d'une importance croissante.

Nous parlons de *situation de consensus* lorsque l'unité règne dans le camp gouvernemental, c'est-à-dire lorsqu'une initiative est refusée par tous les grands partis. Nous parlons de *situation conflictuelle* lorsque le camp gouvernemental est divisé, c'est-à-dire lorsqu'une initiative a été lancée par – au moins – un des quatre partis gouvernementaux, voire est soutenue par eux ou par l'un d'eux pour des raisons de principe ou tactiques. Jusqu'ici, il s'agissait soit d'une division d'ordre confessionnel, soit de conflits portant sur la répartition, les minorités ou les questions écologiques, sujets face auxquels le PSS, logiquement, suit sa propre voie.

5.2 Un test empirique

Deux affirmations courantes dans la pratique politique ne trouvent pas une confirmation suffisante dans le test empirique. La première porte sur la *nature du conflit* :

Hypothèse 1 :

La nature du conflit est déterminante pour le pourcentage de Oui obtenu par une initiative. Moins grande est la polarisation, plus grandes sont les chances de succès.

En matière d'initiatives, les situations de consensus n'existent que si le rejet est unanime. Auquel cas il ne reste que très peu de chances à l'initiative; le pourcentage de Oui est tout juste moyen (vivisection; limitation de l'immigration). La seule chance des francs-tireurs est de faire éclater des conflits latents couvant au sein des partis et de casser ainsi le degré de cohésion. Cette hypothèse pourrait expliquer le succès relatif de l'initiative «contre le bradage du sol».

Il n'y a pas de relation évidente entre un conflit polarisé et le succès d'une initiative. Deux initiatives ont été totalement couronnées de succès, celle sur la surveillance des prix et celle de Rothenthurm; elles ont toutes deux fortement divisé l'opinion de l'élite politique, comme celles sur la politique énergétique en 1984 et le référendum sur l'armement. Le résultat a cependant été un fort pourcentage de Oui. A l'inverse, nombreux sont les exemples démontrant que des initiatives polarisées n'ont pas eu de succès, que la division soit de nature confessionnelle ou relève de l'opposition droite/gauche.

Une interprétation affinée ne se base pas uniquement sur le comportement des responsables des partis. Ceux-ci se fondent, pour leurs mots d'ordre, sur l'option du Parlement (tendance des Groupes), l'opinion dominante - la température - dans leur électorat (tendance de la base), à moins qu'ils ne flairent un surprenant succès de l'initiative (tendance majoritaire). Ce que leurs adeptes décident lors de la votation n'est pas forcément conforme. En conséquence, la deuxième hypothèse est la suivante :

Hypothèse 2 :

La cohésion interne d'un parti est déterminante pour le pourcentage de Oui d'une initiative.

Les exemples positifs (Rothenthurm, surveillance des prix, mais également les deux initiatives sur la politique énergétique) ne doivent pas faire oublier que la cohésion était également grande au PDC pour l'initiative «le droit à la vie» et au sein du PSS pour l'initiative sur les vacances et celle sur la semaine de 40 heures. Et pourtant ces trois initiatives n'ont obtenu qu'un pourcentage moyen de Oui. Le postulat relationnel est surtout valable dans le cas négatif: c'est quand la cohésion interne d'un parti est faible que les chances d'une initiative sont les plus minimes. On peut citer ici l'initiative en faveur des saisonniers, vraisemblablement celles concernant la protection de la maternité et les ateliers d'apprentissage; dans ces cas-là, les responsables du PSS se sont clairement prononcés pour le Oui, sans s'assurer pour autant des majorités évidentes de la part de leurs sympathisant-e-s: les trois initiatives ont été un échec, un soutien de 20 pourcent restant loin derrière les potentialités de la gauche en Suisse.

La troisième hypothèse que nous émettrons est généralement peu prise en considération dans la pratique politique:

Hypothèse 3 :

Le comportement des sans parti est déterminant pour le soutien apporté à une initiative.

Aucun parti ni aucun groupe ne détenant, en Suisse, la majorité, la question des alliances se pose. Il ne s'est pas trouvé, au cours de la période sur laquelle nous travaillons, que deux partis gouvernementaux soutiennent une initiative; on ne peut d'ailleurs s'attendre sérieusement à ce que le cas se présente, que ce soit au nom de l'opposition confessionnelle ou de celle de gauche. Il faut donc trouver d'autres partenaires et le plus grand potentiel est constitué par les sans parti. Ils représentent actuellement plus de la moitié de la population; un tiers d'entre eux – suivant les cas – vont voter. Le test *empirique* (voir le *tableau 16*) indique une relation très étroite: les pourcentages définitifs de Oui sont pratiquement identiques pour les votant-e-s et pour les sans parti. Ceci pour les deux initiatives populaires acceptées. Pour les 18 autres initiatives étudiées, la concordance est aussi frappante qu'élevée.

Quels sont les objets susceptibles de gagner les sans parti à leur cause? En partant des six initiatives qui ont été soit acceptées soit qui ont obtenu un fort pourcentage de Oui, on peut formuler deux hypothèses:

- C'est le *potentiel écologique* parmi les sans parti qui réagit le plus à une initiative populaire. On l'a constaté en particulier pour l'initiative de Rothenthurm, mais aussi lors de celles concernant l'énergie et le nucléaire. Leur dénominateur commun est qu'elles s'élevaient toutes les trois contre une situation qui tourne mal.
- Les *citoyen-ne-s défavorisés sur le plan social* peuvent être intéressés par des initiatives qui dévient des formes d'action habituelles des partis. Si ils/elles peuvent espérer en retirer un avantage, ils/elles constituent un potentiel pour des initiatives. On l'a vu en particulier lors de l'initiative sur la surveillance des prix; on peut également supposer que la relation a été la même pour l'initiative sur la réduction des dépenses d'armement en raison de l'effet d'«économie préventive».¹⁵

5.3 Les trois échelons du succès

Le premier échelon est le *mot d'ordre* et son effet réflecteur. Il se réfère à la situation conflictuelle; le premier échelon du succès d'une initiative est le soutien d'au moins un parti gouvernemental. Le deuxième échelon se situe au niveau des *membres du parti* et implique un maximum de cohésion. Le troisième échelon repose sur les *sans parti*: leur vote est le dernier maillon du succès. A l'inverse de l'opinion très répandue qu'il convient de concentrer les efforts sur les deux premiers éléments, nous les considérons certes comme des conditions nécessaires, mais nullement suffisantes. Sans le troisième «échelon», rien d'inhabituel ne peut arriver qui fasse sortir une initiative de la situation conflictuelle courante.

15 L'initiative du PSS sur l'impôt sur la fortune peut être interprétée de la même manière. Même sans les données précises d'une étude, on peut partir du fait que la gauche a voté en bloc «pour», la droite «contre» et les sans parti matérialistes «pour» en raison de l'aspect «nouvelle répartition».

Tableau 16 :

Polarisation et degré de conformité des sans parti, comportement de vote des mêmes et succès des initiatives (1981-1987)

| Date | Initiative | Hypothèse 1 : Polarisation en % ^a degré ^b | | Hypothèse 2 : Abw. Rég. Part. | | UDC | | PRD | | PDC | | PSS | | degré de confor- mité | | Hypothèse 3 : Sans parti | | Total Oui en % | |
|---------------------------------------|-----------------------------|---|--------------------|--|-----|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------------------------|---------------|--------------------------------|-------------|----------------------|--|
| | | en % ^a | dégré ^b | PSS | PSS | Oui en % | Sans parti | Oui en % | Oui en % | Oui en % | |
| <i>Acceptées :</i> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7.12.87 | Rothenthurm | 42 | moyenne | PSS | 36 | 39 | 78 | 46 | 60 | 36 | 61 | très élevée | 61 | 58 | | | | | |
| 28.11.82 | Surveillance des prix | 65 | très élevée | PSS | 24 | 26 | 89 | 44 | 49 | 36 | 60 | très élevée | 60 | 56 | | | | | |
| <i>Forte proportion de Oui :</i> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 20. 5.84 | Bradage du sol | 24 | basse | PSS | 45 | 34 | 58 | 48 | 60 | 53 | moyen | 53 | 49 | | | | | | |
| 23. 9.84 | Pol. énergétique | 55 | élevé | PSS | 16 | 20 | 74 | 30 | 49 | 46 | très élevée | 46 | 46 | | | | | | |
| 23. 9.84 | Abandon du nucléaire (II) | 58 | très élevée | PSS | 23 | 19 | 74 | 36 | 49 | 44 | très élevée | 44 | 45 | | | | | | |
| 5. 4.87 | Armement | 56 | élevé | PSS | 9 | 15 | 65 | 24 | 41 | 44 | élevée | 44 | 41 | | | | | | |
| <i>Proportion moyenne de Oui :</i> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 26. 2.84 | Service civil | 55 | élevé | PSS | 6 | 7 | 60 | 15 | 36 | 36 | élevée | 36 | 36 | | | | | | |
| 12. 6.88 | AVS à 60/62 ans | 24 | basse | SPS | 21 | 25 | 49 | 26 | 35 | 38 | basse | 38 | 35 | | | | | | |
| 7.12.86 | Poids lourds | 33 | basse | PSS | 12 | 24 | 45 | 22 | 34 | 27 | basse | 27 | 34 | | | | | | |
| 4.12.88 | Semaine de 40 heures | 62 | très élevée | PSS | 16 | 14 | 76 | 14 | 34 | 32 | très élevée | 32 | 34 | | | | | | |
| 10. 3.85 | Vacances | 62 | très basse | PSS | 11 | 19 | 73 | 19 | 34 | 37 | très élevée | 37 | 34 | | | | | | |
| 4.12.88 | Limitation de l'immigration | 3 | très élevée | — | 31 | 33 | 36 | 34 | 33 | 33 | — | — | 33 | | | | | | |
| 9.6.85 | Droit à la vie | 71 | élevée | PDC | 25 | 17 | 8 | 79 | 31 | 30 | très élevée | 30 | 31 | | | | | | |
| 4.12.88 | Ville-campagne | 51 | basse | PSS | 13 | 13 | 64 | 21 | 31 | 26 | élevée | 26 | 31 | | | | | | |
| 1.12.85 | Vivisection | 27 | basse | — | 23 | 13 | 40 | 20 | 30 | 32 | — | — | 30 | | | | | | |
| <i>Basse proportion de Oui :</i> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 20. 5.84 | Banques | 61 | très élevée | PSS | 12 | 2 | 63 | 20 | 27 | 24 | élevée | 24 | 27 | | | | | | |
| <i>Très basse proportion de Oui :</i> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 28. 9.86 | Ateliers d'apprentissage | 50 | élevée | PSS | 0 | 1 | 50 | 2 | 18 | 12 | moyenne | 12 | 18 | | | | | | |
| 28. 9.86 | Culture | 35 | moyenne | PSS | 4 | 20 | 39 | 11 | 17 | 7 | très basse | 7 | 17 | | | | | | |
| 5. 4.81 | être solidaire | 49 | élevée | PSS | 0 | 0 | 35 | 15 | 16 | 20 | très basse | 20 | 16 | | | | | | |
| 2.12.84 | Protection de la maternité | 48 | élevée | PSS | 0 | 0 | 48 | 1 | 16 | 12 | basse | 12 | 16 | | | | | | |

Notes:

- a) La mesure de polarisation se calcule d'après la différence de comportement entre les deux partis gouvernementaux les plus différents (par ex. initiative de Rothenthurm : Oui PSS - (moins) Oui UDC = 78% - 36% = 42%).
- b) Le degré de polarisation a été réparti sur 5 échelons entre les deux extrêmes de la mesure de polarisation (« Limitation de l'immigration », 3%, et « Droit à la vie », 71%). Plus la valeur est élevée, plus forte est la polarisation.
- c) Le degré de conformité se mesure à la concordance entre l'élite (nationale) du parti et la base. 70% et supérieur = « très élevée », de plus de 60% = « élevée », de plus de 50% = « moyenne », de plus de 40% = « basse » et inférieure à 40% = « très basse ».

6) Fiche de méthodologie

Le concept de recherche, l'échantillonnage et l'analyse des données sont déterminants pour la qualité et l'impact interprétatif d'une étude du type de celle-ci. Nous décrivons ici brièvement ces trois facteurs méthodologiques. Nous ferons également la critique des procédés habituels utilisés pour les pronostics des votations : 4 points de contrôle simples sont un minimum à observer.

6.1 Le concept de recherche

Le concept standard des analyses VOX est utilisé pour établir la nature des comportements fondamentaux (participation, décision) lors de votations et celle des données fondamentales, telles que la connaissance de l'objet de l'initiative et des mots d'ordre des partis.¹⁶ Pour la présente étude, cette partie a été élargie de différents points de vue (voir le tableau 17).¹⁷ 10 à 15 pourcent seulement des citoyen-ne-s ayant le droit de vote appartiennent à un parti. Ce groupe, réparti sur plus d'une douzaine de partis représentés au parlement, ne constitue pas un ordre de grandeur signifiant pour notre étude. Nous sommes donc partis du concept de l'adhésion à un parti. Il repose en premier lieu sur l'identification avec un parti en tant que tout, avec ses objectifs politiques et ses représentant-e-s. On peut parler d'« appartenance psychologique ». Le nombre croissant de sans parti (57% en 1989, un maximum) amène de plus en plus à structurer l'orientation politique hors des partis. Nous avons introduit, pour ce faire, deux mesures de valeurs centrales :

- *Tendance gauche/droite*¹⁸ : Les interviewé-e-s devaient se situer eux-mêmes sur une échelle de 0 à 10 allant de «gauche» à «droite». Afin d'obtenir suffisamment de chiffres spécifiques nous avons procédé à quelques regroupements. La répartition se présente ainsi : «tout à fait à gauche» 4% ; «à gauche» 24% ; «au centre» 30% ; «à droite» 23% ; «tout à fait à droite» 3% ; «ne savent pas» 13% et «pas de réponse» 3%.
- *Tendance post-matérialiste*¹⁹ : Nous avons utilisé la variante de l'échelle d'Inglehart en usage en Suisse depuis 1983. Les interviewé-e-s devaient choisir parmi six objectifs politiques les deux auxquels revenaient, selon eux, la priorité absolue. Le choix indiquait les «valeurs purement matérielles» (8%), les «valeurs mixtes» (total 62%) et les «valeurs purement post-matérialistes» (30%).
- *Appartenance* : On demandait, en outre, s'il y avait appartenance à une organisation relativement politique. Il en a été tenu compte, dans cette étude, selon les objets de la votation. Celles et ceux n'appartenant à aucune sorte d'organisation sont ici classés sous «non organisés».

16 C. Longchamp : «Die VOX-Analyse als Beispiel politischer Sozialforschung», in : Marktforschung Schweiz. Handbuch 1988/1989, Einsiedeln 1987.

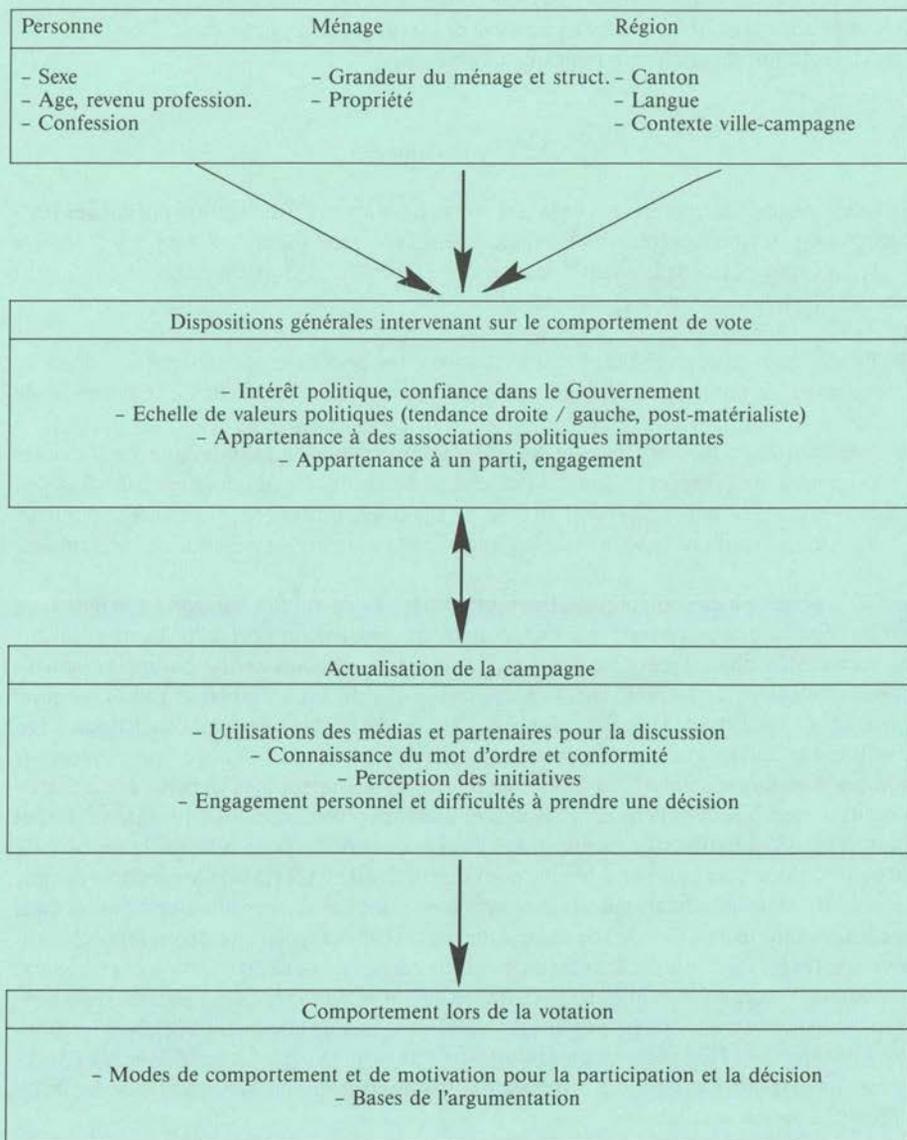
17 C. Longchamp, R. Stämpfli : Politische Kultur im Wandel. Konzept zur Zusatzuntersuchung VOX 882, FSP, Berne 1988.

18 D. Sidjanski et a. : Les Suisses et la politique, Berne et Francfort 1975.

19 R. Inglehart, The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles among Western Publics, Princeton 1977.

Tableau 17:

Concept de recherche de l'analyse VOX pour la votation fédérale du 4 décembre 1988



Note: Nous n'énonçons ici que les concepts pris en compte pour la présente étude.

L'institut de recherche de la Société Suisse de Recherche sociale pratique (GfS-Forschungsinstitut der Schweizerischen Gesellschaft für praktische Sozialforschung) est responsable du concept ici décrit (partie standard) et le Centre de recherche sur la politique suisse de l'université de Berne de son élargissement. Seuls les points concernant les votations ont été repris dans la présente étude. L'ensemble des résultats sera publié dans le rapport final sur «L'évolution de la culture politique» en Suisse.

6.2 L'échantillonnage

Le GfS a assumé l'interprétation de la recherche. Le champ d'investigation portait sur 1020 citoyen-ne-s suisses. Les interviews ont été réalisés entre le 5 décembre 1988 et le 7 janvier 1989. La composition de l'échantillonnage s'est faite en deux étapes prenant en considération les éléments «hasard» et «quotas»:

- *Lieux*: nous avons pris, au hasard, 100 localités de Suisse alémanique, romande et italienne; la répartition entre groupes linguistiques et la continuité ville / campagne était imposée.
- *Interviewé-e-s*: 10 interviews ont été réalisés dans chaque endroit désigné. Le choix des personnes interviewées revenait aux chargé-e-s d'enquête qui devaient toutefois s'en tenir aux règles imposées quant au sexe, à l'âge et à la profession, règles correspondant aux catégories du recensement de la population. Les interviewé-e-s étaient tous suisses.

Le GfS a procédé à un contrôle téléphonique d'un interview sur dix. Le *tableau 18* renseigne sur les répartitions obtenues par caractéristique quotée. Par rapport à l'ordre de grandeur de l'échantillonnage, *l'écart maximal standard est +/-3 pourcent de points*. Lorsqu'on donne une valeur de 50 pourcent, le pourcentage effectif (vraisemblable à 95%) se situe entre 47 et 53 pourcent. Des distorsions plus élevées ne relèvent pas de la statistique.²⁰ On a utilisé des chiffres comparatifs connus pour vérifier l'échantillonnage: en moyenne, le nombre de votant-e-s indiqué et le nombre effectif se recourent bien (à peine 4% d'écart). Ceci s'est confirmé dans la présente étude: nous avons obtenu moins de 1 pourcent de Oui en trop pour l'initiative ville-campagne; 3 pourcent en moins pour celle sur la semaine de 40 heures. L'écart est plus considérable pour l'initiative de l'AN (11%); le caractère de profession de foi de la thématique des étrangers a entraîné des distorsions comparables dans des études antérieures. Ceci ne constitue donc pas un facteur spécifique du présent échantillonnage. Il a été tenu compte des écarts (ils ont été corrigés) pour l'élaboration des tableaux. Par contre, l'écart est plus important (16%) en ce qui concerne la participation. Cela tient principalement au fait que les personnes politisées sont plus largement disposées à répondre à un interview. Nous pouvons toutefois partir du principe que *l'échantillonnage correspond aux exigences habituelles et présente suffisamment de solidité pour répondre à son objectif, à savoir renseigner.*

20 Cf. E. Noelle-Neumann: Umfragen in der Massengesellschaft, Reinbek/Hambourg 1963.

Tableau 18 :
Composition de l'échantillonnage VOX 882 (caractéristiques en quotient)

| Groupes caractéristiques | Catégories | Répartition absolue |
|---|---|---------------------|
| Total des interviewé-e-s | | 1020 |
| <i>Caractéristiques régionales en quotient :</i> | | |
| ● Linguistiques | Suisse alémanique | 745 |
| | Suisse romande | 224 |
| | Suisse italienne | 49 |
| ● Agglomération | Grandes villes | 370 |
| | Petites et moyennes agglomérations | 223 |
| | Communes rurales | 427 |
| <i>Caractéristiques individuelles en quotient :</i> | | |
| ● Sexe | Hommes | 511 |
| | Femmes | 509 |
| ● Age | de 20 à 39 ans | 441 |
| | de 40 à 64 ans | 392 |
| | de 65 à 84 ans | 185 |
| ● Revenu et profession | Salarié-e-s Total | 613 |
| | à mi-temps | 132 |
| | - Indépendant-e-s, cadres | 169 |
| | - Paysan-ne-s | 38 |
| | - Employé-e-s et fonctionnaires au niveau moyen | 189 |
| | - Autres employé-e-s et fonctionnaires | 76 |
| | - Ouvrières et ouvriers | 105 |
| | Sans revenus Total | 397 |
| | - En cours de formation | 72 |
| | - Travaillant dans le ménage | 248 |
| - Retraité-e-s | 196 | |

6.3 L'analyse des données

L'analyse des données a été effectuée, pour la présente étude, en collaboration avec les deux instituts susnommés. Nous avons inauguré le programme compact SPSS-PC+²¹ qui sera désormais utilisé pour toutes les analyses VOX. Il assure une flexibilité plus grande pour l'analyse des données et permet de calculer d'importantes mesures statistiques.

- *Test Chi-carré*: mesure de sécurité pour la capacité de généralisation des rapports. Le niveau de signifiante (= marge d'erreur plausible) exigé est d'au moins 5 pourcent (0.05). Cela signifie, en clair, que le rapport obtenu par l'échantillonnage doit concorder à 95% avec l'ensemble de base.
- *Coefficient de corrélation «gamma»*: mesure de proportion pour un rapport entre deux échelles d'ordre (l'âge et le comportement de vote par ex.). Gamma obtient la valeur +1 lorsque la concordance est positive, et -1 lorsque l'écart est contradictoire. Plus on s'approche de la valeur 0, plus faible est le rapport. Les règles d'énoncé sont les suivantes : gamma entre 0 et 0.2 «aucun rapport»; entre 0.2 et 0.3 «plus faible»; entre 0.3 et 0.4 «moyen» et à partir de 0.4 «rapport très étroit».

Les groupes caractéristiques *nommés moins de 25 fois* ne sont pas pris en compte dans l'analyse. Cela touche les membres des petites formations politiques au nombre des interviewé-e-s. Les valeurs de pourcentage sont entre parenthèses lorsque le chiffre spécifique se situait à la valeur-limite; elles indiquent une tendance et ne sauraient en aucun cas être publiées en tant que valeurs absolues.

6.4 Les exigences minimales à poser pour les pronostics électoraux

Le 24 novembre 1988 – donc peu avant la votation – une revue économique cotée titrait un sondage d'opinion exclusif et représentatif: «Majorité pour l'initiative de l'AN?»²² Le pronostic était sensationnel mais il s'effondra comme un château de cartes au vu du résultat des votations: les pronostics en question donnaient 54 pourcent de citoyen-ne-s estimant l'initiative de l'AN nécessaire, 33,7 pourcent se prononcèrent contre la «limitation de l'immigration» exigée par l'initiative.

Les *repères* des données minimales demandées à un pronostic de votation n'a pas que ce pronostic-là en point de mire. Nous ne condamnons pas tout pronostic, nous ne prétendons pas non plus que tout sondage constitue une prédiction! Nous nous limitons à donner quelques points de repère pratiques en l'absence desquels aucun pronostic ne vaut qu'on y prête attention.

21 M.J. Norusis: SPSS / PC+. For the IBM PC / XS / AT, Chicago 1986.

22 Schweizerische Handelszeitung, 24.11.1988.

Tableau 19 :
Pronostics avant les votations – Repères

| |
|---|
| <p><i>1. Contrôlez les données de l'échantillonnage !</i></p> <p>On ne saurait en aucun cas fixer de limite à la précision des conclusions. Cependant, plus le nombre d'interviewé-e-s est élevé, plus grande est la crédibilité – même si le rapport décroît. Pour 500 interviewé-e-s, le quotient d'erreur statistique approche de +/-5 points de pourcentage, pour 1000 +/-3. La seule règle fiable est la suivante : l'erreur d'échantillonnage doit être plus mince que l'ordre de grandeur politique critique. Par ailleurs, seule la majorité est déterminante : un pronostic de 60-40 pour l'initiative X sur un échantillonnage de 500 est plus crédible qu'un rapport 52-48 pour l'initiative Y sur un échantillonnage de 1000. Dans le premier cas, l'erreur d'échantillonnage plus grosse n'a pas d'incidence importante sur le résultat ; par contre, l'erreur plus mince du second exemple peut tout changer ! A contrôler absolument : n'a-t-on interviewé que des citoyen-ne-s ayant le droit de vote, ou n'est-on pas en présence d'un échantillonnage normal d'étude de marché (femmes et hommes de 15 à 70 ans !). L'épithète «représentatif» n'indique pas de quoi l'échantillonnage est représentatif !</p> |
| <p><i>2. Intention n'est pas forcément synonyme d'action !</i></p> <p>Les questions écologiques démontrent que les mentalités évoluent et que les valeurs changent, mais que les comportements dans la vie quotidienne n'en sont pas pour autant conséquents. Ceci pour indiquer que les intentions déclarées ne sont pas forcément celles qui vous font passer à l'acte. L'acte, c'est la décision concrète au bureau de vote. Les interviews ne peuvent que tenter de la cerner. Le test des arguments pour la semaine de 40 heures démontre précisément que l'on peut en tirer des conclusions très différentes : selon quelles variantes on choisit parmi les dix existantes pour faire un «pronostic», on pourrait avoir de 42 à 67 pourcent de votant Non ou de 38 à 65 pourcent de votant Oui. La diversité des opinions permet à chacun de trouver son bonheur, mais les intentions ne recoupant pas forcément les actes il est intéressant d'effectuer un contrôle ; c'est ainsi qu'on découvre, après coup, ce qui sépare les citoyen-ne-s favorables à une initiative et celles et ceux qui la rejettent, voire ce qui les lie malgré leurs bulletins de vote opposés. Après coup. On ne sait pas d'avance avec certitude qui vote Oui et qui vote Non.</p> |
| <p><i>3. Notez la date exacte du sondage !</i></p> <p>Toutes les activistes, tous les activistes sont persuadés que leur action portera des fruits dans les trois à quatre semaines précédant les élections. Et pourtant personne ne s'inquiète de savoir à quelle date un sondage – destiné à des pronostics – a été fait. Pour les thèmes arrêtés d'avance, cette date n'a pas la moindre importance ; pour tous les autres, elle est déterminante : avoir vu le début d'un film ne vous apprend rien sur sa fin. Il faut une très grande . . . expérience, pour donner des pronostics avant une campagne électorale et évaluer en plus, leurs conséquences !</p> |
| <p><i>4. Ne faites jamais confiance à une formulation en pourcent de l'ensemble des citoyen-ne-s ayant le droit de vote !</i></p> <p>Nous affirmons au début de la présente étude que la participation à la démocratie directe est peu élevée. Quand trente pourcent seulement participent régulièrement à des votations spécifiques et qu'une participation de vingt pourcent au-dessus de la moyenne apparaît déjà comme «élevée», force est d'admettre que l'autre moitié des citoyen-ne-s sont restés chez eux. Et cela ne dérange personne que cette moitié passive soit incluse dans les pronostics. N'importe quel-le spécialiste du marketing teste la popularité d'un produit auprès d'un groupe caractéristique, les autres consommatrices et consommateurs ne faisant que fausser le tableau. L'obligation est la même en ce qui concerne les votations spécifiques : il s'agit de filtrer, dans les grandes lignes, les citoyen-ne-s qui voteront certainement, de faire la distinction d'avec celles et ceux qui ne votent qu'occasionnellement. Tous les objets ne sont pas forcément perçus différemment par ces deux groupes, mais il peut être décisif de savoir, dans le détail, combien ont, quand, une attitude positive ou négative. Un détail encore : on n'accorde que trop peu d'importance au refus de répondre d'un groupe éminemment intéressant : les indécis ...</p> |

Récapitulation des principaux résultats

Le verdict du souverain a été très clair le 4 décembre 1988 : «Non !», «Non !», «Non !» aux trois objets.

C'est l'*initiative ville-campagne* qui a le plus polarisé l'intérêt lors de la campagne précédant les votations. Elle a été nettement rejetée : 30,8 pourcent de Oui et pas un Etat pour la soutenir. Les propriétaires et les paysans, particulièrement concernés, ont logiquement voté contre ; le pourcentage de Non varie entre 81 et 83 pourcent. Le résultat que nous obtenons chez les locataires demande, lui, quelques explications : 41 pourcent ont approuvé l'initiative ville-campagne. Seuls la gauche (PSS : 74%) et les écologistes (PES 82%) fournissent des locataires «conséquents»; on trouve également des majorités positives chez les membres d'associations de défense des locataires, les syndicalistes et les adhérents à des mouvements de défense de l'environnement. Les locataires se situant au centre droite, sympathisant avec les partis bourgeois et faisant preuve d'une grande confiance dans le gouvernement ont voté nettement contre cette initiative populaire : UDC 20% de Oui, PRD 23% de Oui, PDC 27% de Oui.

Les motivations énoncées le plus fréquemment par les opposants sont les suivantes : «atteinte à la propriété» et «velléité d'étatisation», vient ensuite la liste des préjudices dont souffriraient certains groupes d'intérêt. Presque un tiers des personnes interviewées a refusé de s'expliquer. Les motivations des citoyen-ne-s favorables à cette initiative étaient plus nettement profilées : opposition marquée à la spéculation, aux prix fonciers et aux loyers élevés ou à la hausse du coût de la vie que cela entraîne.

C'est sans doute la polarisation gauche/droite qui explique l'issue de cette votation. Le souhait d'avoir un jour sa propre maison ou la perspective d'un héritage étaient les motivations les plus courantes chez les locataires au comportement de vote «inconséquent».

La division entre les partis était encore plus évidente au sujet de l'initiative pour la *semaine de 40 heures*. Cette initiative syndicale, rejetée par 65,8 pourcent de Non, peut être considérée comme un cas d'école du conflit entre la gauche et la droite en démocratie directe.

Les citoyen-ne-s membres des partis bourgeois se sont prononcés entre 84 et 86 pourcent contre la réduction de la durée du travail. En revanche, 76 pourcent des membres du PSS étaient pour. Les syndicalistes constituaient également une majorité (55% de Oui). Mais la majorité se retourne à nouveau chez les ouvrières et les ouvriers (48% de Oui), les employé-e-s et les fonctionnaires (de 40 à 49% de Oui). En outre, force est de constater que la solidarité avec les salarié-e-s est bien mince : on peut justifier sur le plan économique

les valeurs de Non élevées des paysans, des professions indépendantes et des entrepreneurs, mais les retraité-e-s (74% de Non) et les ménagères (66% de Non) ont eux aussi voté contre la réduction de la durée du travail.

Le comportement des citoyen-ne-s sans parti est décisif lorsqu'on se trouve en présence d'une polarisation gauche/droite : ils étaient ici, en majorité, plus proches de la droite que de la gauche (68%).

C'est une réaction de défense qui constitue le comportement typique des opposant-e-s à la réduction de la durée du travail. On la justifie par l'évocation de préjudices d'ordre social, économique ou individuel. Les citoyen-ne-s favorables à cette initiative arguent d'avantages personnels, de l'égalité entre les différents secteurs ou d'une répartition plus équitable du travail.

Les résultats ici décrits divergent selon les régions linguistiques : le soutien apporté à cette initiative est, en général, plus fort en Suisse italienne qu'en Suisse romande où il est cependant plus marqué qu'en Suisse alémanique. On constate jusque dans les cantons une régularité à peine modifiée quand on compare les initiatives pour la réduction de la durée du travail présentées au cours des 12 dernières années. Cette fois-ci, la tête du peloton en Suisse romande (JU) et au Tessin a tout juste passé le handicap des 50 pourcent.

L'initiative de l'AN pour la *limitation de l'immigration* n'a obtenu le soutien d'aucun Etat et seulement 32,7 pourcent de Oui. C'est donc la cinquième initiative en vingt ans concernant la surpopulation étrangère qui est rejetée.

La raison de ce Non comparativement très net est la baisse de l'intensité conflictuelle de la question des étrangers. Notre société n'est de loin plus aussi divisée à ce propos qu'elle l'était dans les années 70. Ainsi les ouvrières et les ouvriers, de même que les paysan-ne-s, ont-ils, cette année, voté contre en majorité. C'est uniquement au niveau de l'âge et de l'éducation que l'image générale subit quelques modifications.

La politisation de l'initiative de l'AN est un exemple typique de schéma de consensus : les quatre partis gouvernementaux s'opposent au souhait d'un franc-tireur ; dans le cas présent, quelque deux tiers de leurs membres les suivent. Les sans parti, eux non plus, ne constituaient pas un potentiel (67% de Non). Le camp du Oui se caractérise par des motivations nettement xénophobes. Les raisons humanitaires et celles de l'ordre de la proposition coût/rapport prévalaient pour celles et ceux qui ont voté Non.

La régression de la mobilisation prouve, elle aussi, que l'intensité du conflit au sujet des étrangers et des étrangères baisse. Le quota de participation dépassait les 70 pourcent en 1970, le 4 décembre 1988 il n'était plus que de 57 pourcent.

Sur le plan de l'intérêt suscité individuellement, l'initiative de l'AN ne se distingue pas non plus des autres objets des votations du 4 décembre. C'est la combinaison des trois objets qui a provoqué une forte mobilisation. Les déficits représentatifs typiques en ont été rééquilibrés, sans disparaître pour autant.

La présente *analyse VOX, 36ème du genre*, repose sur un sondage effectué immédiatement après les votations auprès de 1020 citoyen-ne-s majeurs. Elle a été à nouveau réalisée en collaboration entre l'Institut de recherche sociale (GfS) de Zurich et le Centre de recherche politique (FSP) de l'université de Berne.

Wolf Linder

Politische Entscheidung und Gesetzesvollzug in der Schweiz

Wer trifft die politischen Entscheidungen in der Schweiz und wie werden sie vollzogen? Wie gross ist der Einfluss des Parlaments auf die gesetzgeberischen Entscheidungen? Wer sind die wichtigen Akteure des politischen Entscheidungsprozesses insgesamt? Was wird aus Gesetzen, nachdem sie angenommen sind, und welche Faktoren bestimmen ihren Erfolg oder Misserfolg? Erfüllen die Parteien noch ihre Aufgabe der Vermittlung zwischen Volk und Behörden, oder werden sie von neuen Bewegungen abgelöst?

Das vorliegende Buch präsentiert wichtigste Ergebnisse aus Einzelstudien des Nationalen Forschungsprogramms 6 «Entscheidungsvorgänge in der schweizerischen Demokratie» und zieht eine aktuelle Bilanz zum Funktionieren des politischen Systems der Schweiz.

Französische Version des Berichts (übersetzt von Jean-Daniel Delley): *La décision politique en Suisse - Genèse et mise en oeuvre de la législation*, Réalités sociales, Lausanne 1987.

2. Auflage 1988

UNIVERSITÄT BERN

Forschungszentrum für schweizerische Politik,
Neubrückestrasse 10, 3012 Bern

Weiterführende Publikationen des Forschungszentrum für schweizerische Politik an der Universität Bern, basierend auf VOX-Befragungsmaterial (Auswahl):

1981:

A. Grossen: «Umweltschutz und Abstimmungsverhalten», in: Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft, 21 (1981), S. 39ff.

1982:

H.P. Hertig: «Sind Abstimmungen käuflich? – Elemente der Meinungsbildung bei eidgenössischen Abstimmungen», in: Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft, 22 (1982), S. 35ff.

1983:

E. Gruner, H.P. Hertig (unter Mitarbeit von A. Grossen): Der Stimmbürger und die 'neue' Politik (= Publikationen des SNF, Nr. 17), Bern und Stuttgart 1983, 412 S.

1985:

A. Grossen: Bürger, Parlament und Steuern. Eine Fallstudie über die Willensbildung von Parlament und Stimmbürgern beim Finanzpaket 1976/77, Diss. Bern 1985.

1986:

C. Longchamp: «Männer und Frauen an den Urnen. Material zu einer neuen Konfliktlinie in der schweizerischen Politik», in: Frauenfragen, hrsg. von der Eidg. Kommission für Frauenfragen, Bern 1986.

1987:

C. Longchamp: «Die neue Instabilität als Kennzeichen des heutigen Wahlverhaltens», in: Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft 27 (1987), S. 51

C. Longchamp: «Die VOX-Analysen als Beispiel politischer Sozialforschung», in: Marktforschung Schweiz, Handbuch 1988/89, Einsiedeln 1987.

1988:

C. Longchamp: «Frei sein – frei bleiben. Informationen, Analysen und Reflexionen zum abgelehnten UNO-Beitritt», in: P. Hablützel et al. (Hrsg.): Politologie in Wissenschaft und Praxis. Festschrift für Peter Gilg, Bern 1988.

C. Longchamp: «Das Plebiszit zur schweizerischen Flüchtlingspolitik vom 5.4.1987», in: Fremdenfeindlichkeit und Diversität ethnischer Minoritäten, hrsg. von der Schweizerischen UNESCO-Kommission, Basel 1988.

W. Linder: 10 Jahre VOX-Analysen. (Beitrag zu GfS: Seminar: Die Schweizer und ihr Staat), FSP, Bern 1987.

UNIVOX-THÉMATIQUE

Depuis 1986, des enquêtes représentatives ont été conduites avec des interviews personnelles standardisées au sujet des thèmes suivants. Certains thèmes sont déjà commentés, les autres sont encore en traitement.

Pour chaque question, d'autres données sont à disposition, elles peuvent être acquises en tant que back-data pour les abonnés UNIVOX, et ce à des conditions spéciales.

I A Société

Oppositions d'intérêts entre employeurs / employés, personnes ayant une formation élémentaire / académiciens, personnes avec enfants / personnes sans enfants, jeunes / vieux, hommes / femmes, personnes actives / rentiers, - les formes de vie commune, de vie solitaire, les habitations communes, les foyers pour personnes âgées, la famille - union et mariage - étrangers - manque de contacts, isolation sociale.

I B Logement

Grandeur du logement - loyer - domicile - ville / campagne - propriété - marché du logement - protection des locataires

I C Santé

Etat de santé - favorisation de la santé - problèmes de santé - restrictions dues à la maladie - surcharges / changements dans la vie - accablement professionnel - habitudes de vie, nourriture, mouvement, délassement, etc.

I D Formation

Culture / formation - désirs professionnels - échelle de la formation à tous les niveaux - recyclage - coûts de l'éducation

I E Culture

Situation en Suisse - participation aux institutions culturelles, aux match de football, aux foires, aux inAlpes, aux soirées d'opéra, etc. - facteurs de civilisation - politique culturelle - identification - intérêts culturels généraux - encouragement à la culture

I F Loisir

Organisation des loisirs - création d'espaces verts et d'espaces libres - terrains de jeux pour enfants - établissements sportifs ouverts à chacun - parcs - création de rues piétonnes - argent / loisirs - activités de loisir

I G Transports (pas encore définitif)

Rues - rails - transport aérien - mobilité - moyens de transport (coûts / besoins)

I H Communication

Connaissance des nouveaux médias - représentation / emploi des nouveaux médias - offre et contenu des programmes de la télévision, de la radio et des journaux - politique des médias - données sur l'emploi de la télévision, de la radio RSR, des radios locales, des quotidiens, des revues, des livres, de la SSR

I I Environnement

Mort des forêts - solubilité des problèmes de l'environnement - progrès techniques - positions fondamentales de la société - nécessité de restriction du standard de vie - risques de l'énergie atomique - surcharge de l'environnement comme prix à payer pour le bien-être - influence dans la politique de l'environnement - coûts de la protection de l'environnement

II A Etat

Satisfaction avec la politique suisse - problèmes urgents entre les mains du conseil fédéral - capacité de l'état à résoudre les problèmes politiques - expansion de l'activité de l'état - administration / buros,

PTT, administration fiscale, administration des transports, armée, police, administration communale, etc. – gouvernement collégial – parlement de milices – initiative populaire – référendum – répartition des tâches entre la confédération, les cantons et les communes

II B Démocratie

Intérêts politiques – jugement des partis dans la politique économique, énergétique, sociale, des transports, de l'environnement, des étrangers et des finances – fréquence des débats sur la politique – participation aux votations – sympathies pour les partis – confiance attribuée au gouvernement – réformes – possibilités d'influence de chaque citoyen – raison du choix lors des élections

II C Droit

Connaissances du droit, droit de retraite dans les contrats – types de contrats – engagements par les contrats – les plus importantes tâches du droit – état de droit – mérite de confiance des juristes – juridiction criminelle – révision totale de la constitution fédérale – situations de conflits – préceptes de loi – droit des gens

II D Finances de l'état

Poids des impôts – partage des finances – niveau des dépenses de l'état – déficits de la confédération, des cantons et des communes – paiement des impôts – morale fiscale

II E Sécurité sociale

Caisse de santé (HMOs) – participation personnelle dans les caisses maladie, franchises, système bonus-malus – portée / coûts de la sécurité sociale – équilibre financier de l'AVS – propositions d'assainissement pour l'AVS – âge de la retraite – principe des 3 piliers – pension du peuple – coûts de la santé publique

III A Agriculture

certificats d'études agronomiques, qualité, prix, établissements biologiques – maintien de l'agriculture – fonction / rôle – bénéficiaires / perdants – différentes formes de production, grandes ou petites exploitations, exploitations de vallée ou de montagne

III B Economie

Développement économique, firmes suisses à l'étranger – possession de firmes à l'étranger / en Suisse – dépendance par rapport à la situation de l'économie – engagement des firmes pour la communauté – productivité / concurrence – jugement de la prospérité / des salaires / des chances à long terme de chaque branche, économie agricole et forestière, industrie du métal, industrie du textile, commerce, formation, assurances, industrie des machines et des appareils, industrie alimentaire, industrie chimique, industrie des transports et des services d'information, administration, banques, santé publique, hôtellerie et tourisme, horlogerie, industrie du bâtiment, industrie du bois, industrie du papier

III C Travail

dispositions pour la productivité – importance du travail – contenu du travail – environnement au travail – nombre d'heures de travail par semaine – sécurité sur le lieu de travail – réalisation de sa personnalité – salaire – travail intéressant – travaux de direction – responsabilité – créativité – relation avec les collègues / les supérieurs – ordinateur sur le lieu de travail

III D Marché

Connaissance – recensement des marchés – systèmes économique suisse – système économique socialiste – intervention dans l'économie de marché – économie de marché / économie dirigée – cartels / monopoles – positions des consommateurs – comportement des consommateurs

III E Argent

Formes d'argent – couverture or – stabilité des prix – valeur monétaire – économies – épargne – buts d'économie

III F Sécurité

Dangers du trafic, accidents, maladie, guerre, pollution de l'environnement comme sources de menace / inquiétude – assurances personnelles – niveau de sécurité – nécessité d'assurances complémentaires – les associations au terme «assurance» – travail, famille, religion, sécurité sociale, fortune comme source / garant de sécurité – rôle de l'état – fraude envers les assurances

IV A Liberté

Liberté personnelle – indépendance – conditions matérielles et non matérielles pour la liberté

IV B Défense

Rapports de force en Europe – situation politique mondiale – danger de guerre en Europe – assaillant potentiel – probabilité d'attentats terroristes, de catastrophes naturelles ou techniques, de guerre, de pénurie de matières premières et d'énergie, et d'exaction économique – vaut-il la peine de défendre la Suisse – volonté de combattre – référendum contre l'armement – dépenses pour la défense – capacité de défense

IV C Ravitaillement (pas encore définitif)

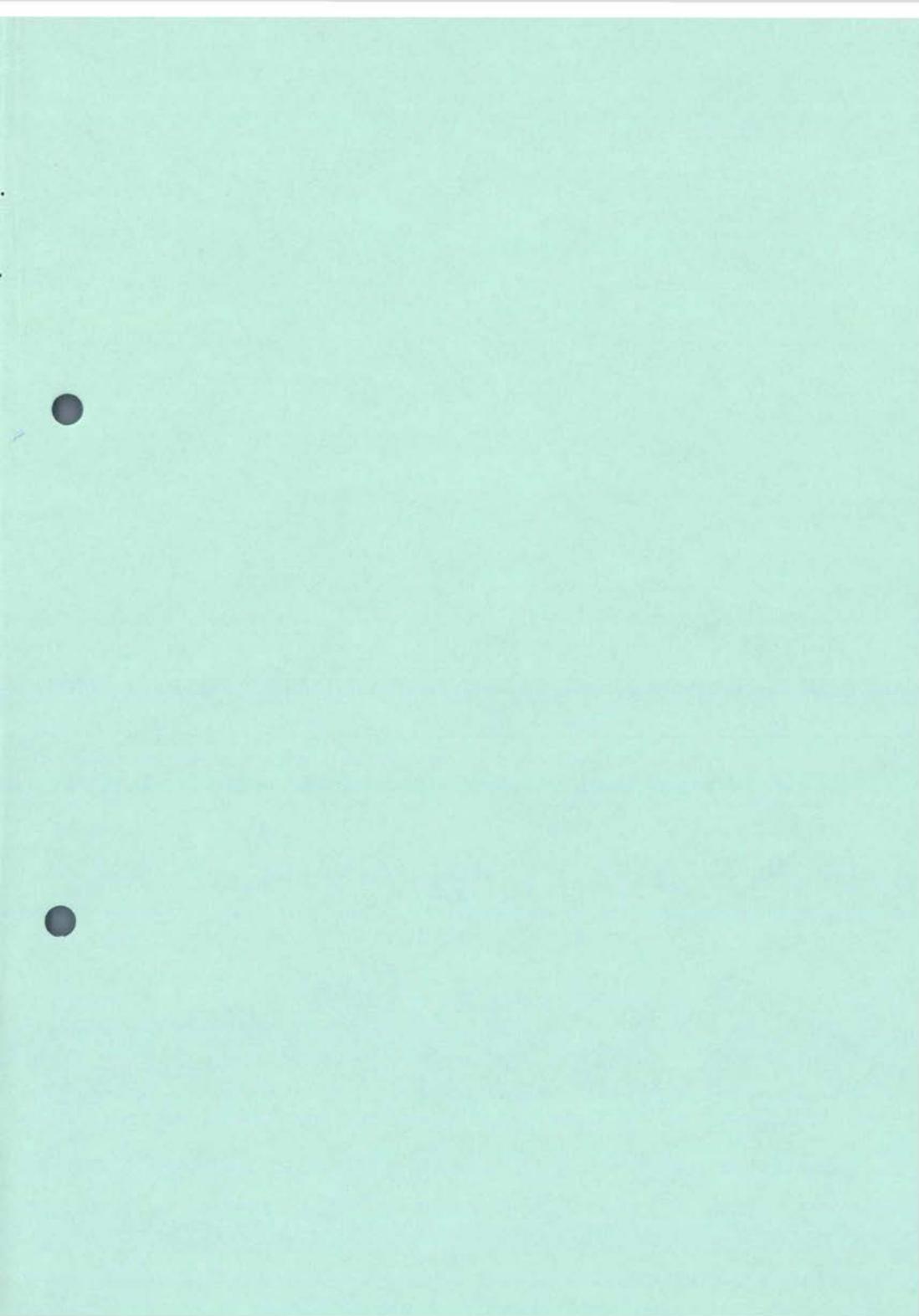
Provisions de détresse – dépendance économique face au ravitaillement en énergie

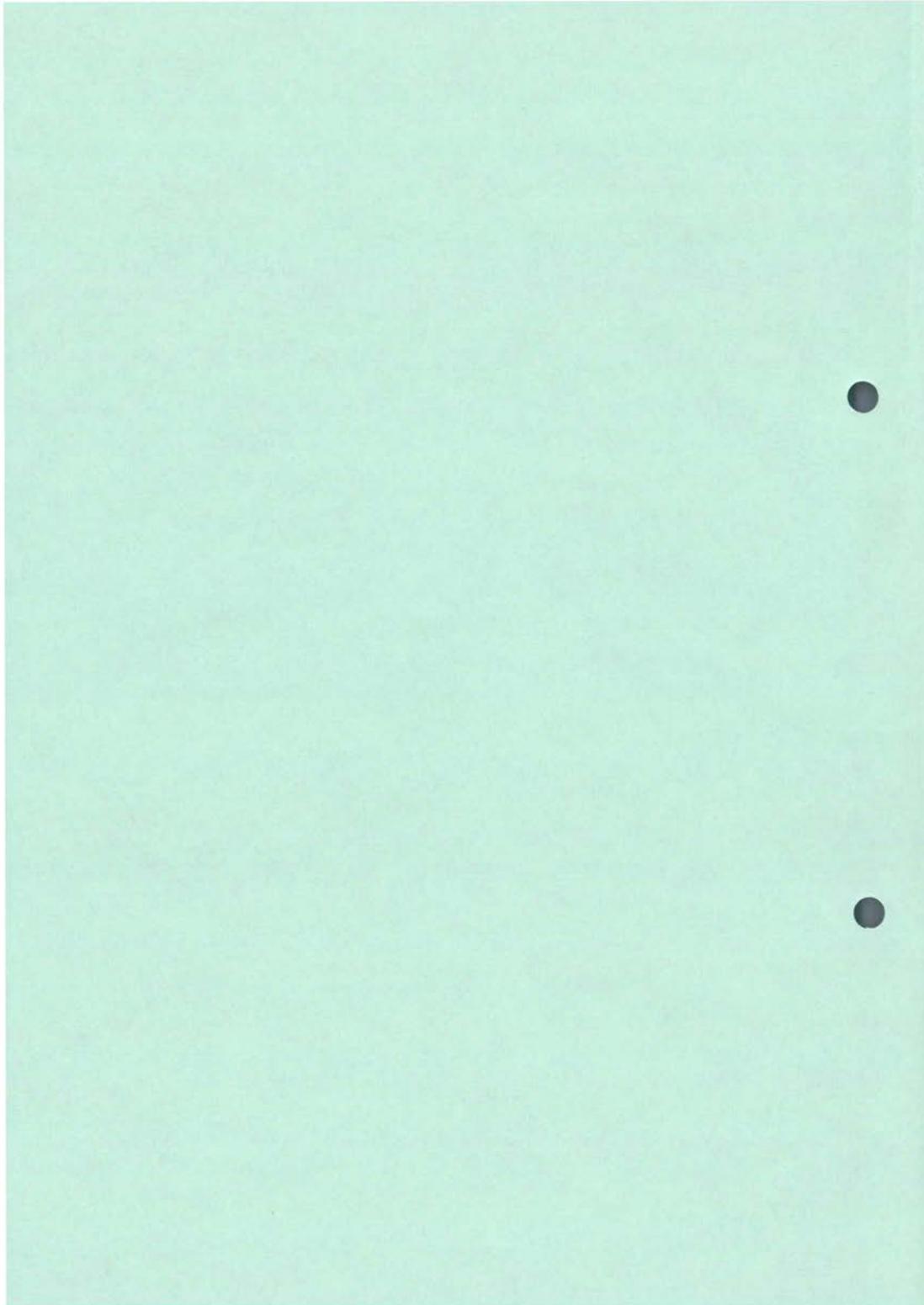
IV D Monde

Satisfaction avec la politique extérieure du gouvernement – aide au développement – politique des douanes – protestations contre les atteintes aux droits de l'homme – travail en commun avec d'autres pays – dépendance face à l'étranger par rapport à la mort des forêts, à l'inflation, aux problèmes de drogue, à la conjoncture économique, etc. – rôle de la Suisse dans le monde

X En général

Importance des domaines de vie séparément





Leben in der Schweiz

| | |
|--------------------------------------|--|
| <i>Gesellschaft</i> Univ. Zürich | Prof. H.J. Hoffmann-Now. PD Dr. F. Höpflinger |
| <i>Wohnen</i> ETH Lausanne | Prof. M. Bassand Dr. D. Joye |
| <i>Gesundheit</i> Univ. Bern | Prof. T. Abelin Dr. H. Noack |
| <i>Ausbildung</i> Univ. Genève | PD Dr. P. Weiss |
| <i>Kultur</i> Univ. Lausanne | Prof. R. Ruffieux A.L. Turler |
| <i>Freizeit</i> Univ. Bern | Prof. G. Müller P. Saxenhofer |
| <i>Verkehr</i> ETH Zürich | Prof. C. Hidber N. Bischofberger |
| <i>Kommunikation</i> Univ. Zürich | Prof. U. Saxer Dr. H. Bonfadelli |
| <i>Umwelt</i> Univ. Lausanne | Prof. P. Knöpfel |

Staatliche Gemeinschaft

| | |
|--|-------------------------------------|
| <i>Staat</i> Univ. Zürich | Prof. U. Klöti F.X. Risi |
| <i>Direkte Demokratie</i> Univ. Bern | Prof. W. Linder C. Longchamp |
| <i>Recht</i> Univ. Basel | Prof. G. Schmid |
| <i>Staatsfinanzen</i> H'schule St. Gallen | Prof. A. Meier K. Leuzlinger |
| <i>Sozialversicherung</i> Univ. Basel | PD Dr. J. Sommer Dr. M. Wechsler |

Wirtschaftliches Fundament

| | |
|--|-------------------------------------|
| <i>Landwirtschaft</i> ETH Zürich | Prof. P. Rieder Dr. U. Bernegger |
| <i>Wirtschaft</i> GfS-Forschungsinstitut | Dr. W. Ebersold |
| <i>Arbeit</i> Univ. Bern | PD Dr. Ruth Meyer F. Zulauf |
| <i>Markt</i> HSG / GfS-Forschungsinstitut | Dr. R. Schoch |
| <i>Geld</i> H'schule St. Gallen | Prof. L. Schuster E. Straub |
| <i>Sicherung</i> H'schule St. Gallen | Prof. M. Haller |

Unabhängigkeit

| | |
|--|-------------------------------|
| <i>Freiheit</i> Univ. Fribourg | Prof. T. Fleiner |
| <i>Verteidigung</i> H'schule St. Gallen | Prof. A. Riklin B. Laggner |
| <i>Welt</i> Univ. Zürich | Prof. D. Frei † C. Buri |

Die
Schweiz
im
Spiegel

Wissen,
Meinungen,
Verhalten.



GfS-Forschungsinstitut
der Schweizerischen
Gesellschaft
für praktische Sozial-
forschung Zürich

Postfach 546 8027 Zürich
Telefon 01 / 202 07 87

Konzeption, Planung
Mittelbeschaffung,
Koordination,
Befragung, Tabellierung
und Verbreitung der
Ergebnisse

GfS

Zukunftsgerechtes,
ganzheitliches Forschen
dank enger Kooperation
von Wissenschaft
und Praxis.

Initiant / Projektleiter
Dr. Werner Ebersold
UNIVOX-Koordination:
Daniela Erb, lic.oec.
VOX-Koordination:
Claude Longchamp
lic.phil.hist.

Presseerzeugnisse

Elektr. Medien

Firmen der
Wirtschaft

Verbände

Politische
Parteien

Staatliche
Verwaltung

Andere

P.P.



8001 Zürich



GfS-Forschungsinstitut in Zusammenarbeit mit 20 Hochschulinstituten

DATENBANK FÜR ÖFFENTLICHKEITSARBEIT, GESELLSCHAFT, WIRTSCHAFT UND STAAT



Umfassende Umfrageergebnisse über Wissen,
Einstellungen und Verhalten in den Bereichen
Alltag, Wirtschaft, Politik und Welt

Vor mehr als 10 Jahren ist **VOX** – die Nachanalyse aller eidg. Abstimmungen und Wahlen – aus der fruchtbaren Zusammenarbeit von Praxis und Wissenschaft entstanden.

Ausgehend vom gleichen Grundgedanken, thematisch jedoch erheblich erweitert werden die **VOX**-Analysen seit 1986 durch eine neue Forschungsreihe ergänzt: **UNIVOX** – einer ganzheitlich angelegten Datenbank zu

- **Leben in der Schweiz** (untergliedert in die Stichworte Gesellschaft, Wohnen, Gesundheit, Kultur, Ausbildung, Freizeit, Kommunikation, Verkehr und Umwelt);
- **Staatliche Gemeinschaft** (Staat, Demokratie, Recht, Staatsfinanzen, Sozialversicherungen);
- **Wirtschaftliches Fundament** (Wirtschaft, Arbeit, Markt, Geld, Landwirtschaft und Sicherungen) und
- **Unabhängigkeit** (Freiheit, Verteidigung, Versorgung und Welt).

Jedes Jahr werden die Stichworte einmal ausführlich befragt, sodass laufend aktuelle Umfrageergebnisse zur Verfügung stehen, aber auch zeitliche Trends ersichtlich werden.

Mehr als 20 Hochschuldozenten mit ihren Assistenten und Assistentinnen in Basel, Bern, Fribourg, Genf, Lausanne, St. Gallen und Zürich kooperieren mit der GfS, bereiten die Untersuchungen vor und kommentieren das von ihnen betreuten Sachgebiet (vgl. auch Rückseite).

Zum Stichwort «Staat» wurden beispielsweise die folgenden Schwerpunkte befragt: Zufriedenheit mit der schweizerischen Politik – Erfahrungen mit verschiedenen staatlichen Stellen – Einstellungen zu Kollegialsystem, Konkordanzdemokratie, Milizparlament oder Föderalismus – dringlichste Probleme der Gegenwart zuhänden der Behörden – Problemlösungsfähigkeit des Staates – Umfang der Staatstätigkeit und Aufgabenverteilung zwischen Bund, Kantonen und Gemeinden.

UNIVOX ist ein unentbehrliches Grunddaten-Informationswerk für Volkswirtschaftliche Abteilungen, Redaktionen, PR-Stellen und Verwaltungen. Führende Medien, Banken, Versicherungen, Chemiefirmen, Arbeitgeber- und Arbeitnehmervereinigungen, Parteien und andere mehr haben **UNIVOX** bereits abonniert.

Gerne informiert Sie die GfS über die Anwendungsmöglichkeiten von **UNIVOX** in Ihrer Organisation. Fordern Sie ausführliche Unterlagen an bei:

GfS-Forschungsinstitut, Postfach 546, 8027 Zürich

Telefon 01 / 202 07 87